

Forum des Marais Atlantiques

BILAN D'ACTIVITE 2002

Forum des Marais Atlantiques
BP 214 Quai aux Vivres
17304 Rochefort Cedex
Tel : 05 46 87 08 00
Fax : 05 46 87 69 90
Mail : fma@forum-marais-atl.com
Site WEB : forum-marais-atl.com

Avril 2003

Table des Matières

1. Fonctionnement du syndicat mixte	1
1.1 Comité syndical	1
1.2 Bilan financier.....	2
1.2.1 Compte administratif 2002	2
1.2.2 Détail du coût de certaines actions	3
1.2.3 Conventions financières sur action	4
1.3 Equipe salariée	4
2. Conseil des Marais	5
2.1 Préparation.....	5
2.2 Déroulement.....	6
2.2.1 Synthèses des tables rondes	6
2.2.2 Organisation en famille d'acteurs.....	7
2.3 Déclaration en faveur de l'élevage	8
3. Reconnaissance des acteurs des marais	10
3.1 Intervention du Forum dans le cadre de travaux locaux et départementaux	10
3.1.1 Dans le cadre de NATURA 2000	10
3.1.2 Dans le cadre de la gestion de l'eau	10
3.1.3 Dans le cadre des espèces envahissantes	11
3.1.4 Dans le cadre de projet d'aménagement ou de gestion	11
3.2 Intervention du Forum dans le cadre de travaux régionaux et nationaux	11
3.2.1 Association Nationale des Elus des Zones Humides	11
3.2.2 Commissions géographiques des Agences de l'Eau	12
3.2.3 Participation aux travaux du Plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides	12
3.3 Système d'information « acteurs-actions en marais atlantiques.....	13
3.3.1 Enrichissement et mise en ligne	13
3.3.2 Etude d'évolution informatique	13
3.3.3 Poursuite de la réalisation des annuaires des gestionnaires de l'eau	14
4. Mise à disposition et diffusion des connaissances	14
4.1 Séminaires.....	14
4.1.1 Séminaires organisés par le Forum des Marais	14
4.1.2 Séminaires auxquels le Forum a participé.....	15
4.2 Formations	15
4.2.1 Module CNED " Connaître et gérer les zones humides "	15
4.2.2 Stage ATEN "Comment choisir des moyens techniques de gestion des habitats"	16
4.2.3 Stage CNFPT « Implication de collectivités locales dans l'aménagement et l'entretien de zones humides »	17
4.2.4 Rencontre « Agents de marais ».....	18
4.3 Partenariats scientifiques et universitaires.....	19
4.3.1 Comité scientifique	19
4.3.2 Travaux scientifiques	20
4.3.3 Interventions lors de formation.....	20
4.3.4 Accueil de stagiaires	20
4.4 Activités du centre de documentation.....	21
4.4.1 Le fond documentaire.....	21
4.4.2 Contacts et créations de réseaux documentaires	21

4.4.3	Traitement des demandes documentaires	21
4.4.4	La Diffusion Sélective de l'Information.....	23
4.5	Animation du site WEB «www.forum-marais-atl.com »	23
4.6	Editions du Forum des Marais.....	23
5.	Mutualisation des pratiques, pôles thématiques	24
5.1	Outils de reconnaissance des réseaux hydrauliques de marais.....	25
5.1.1	Développement de la méthode de densification de BD Carthage à partir de BD Topo.....	25
5.1.2	« Pré-maquette du marais rochefortais »	26
5.1.3	Développement d'un test au sein du petit marais de Blaye	26
5.1.4	Organisation de la formation « densification de BD Carthage en marais »	27
5.1.5	Assistance aux SAGEs et études hydrauliques « marais »	28
5.2	Qualité biologique des milieux aquatiques de marais.....	29
5.2.1	Séminaire « entretien qualitatif des milieux aquatiques en marais »	29
5.2.2	Guide méthodologique « Outils de suivi d'actions d'entretien des milieux aquatiques en marais doux »	30
5.2.3	Audit des gestionnaires sur leur prise en compte de la qualité biologique lors des travaux d'entretien	30
5.2.4	Analyse de l'application des outils de suivi de la qualité biologique	31
5.2.5	Etude CREN "Diagnostic écologique des marais ostréicoles de Seudre"31	
5.2.6	Suivi des Contrats de Restauration-Entretien de Zones Humides.....	32
5.3	Outil de suivi des espèces envahissantes.....	33
5.3.1	Plantes aquatiques envahissantes	33
5.3.2	La grenouille taureau.....	35
5.3.3	Le Baccharis.....	35
5.4	Gestion et valorisation de l'anguille en marais	36
5.4.1	Séminaire « Gestion raisonnée de la ressource piscicole en marais » ...	36
5.4.2	La problématique anguille en marais sur la façade atlantique : plan de gestion et activités	36
5.5	Construire et promouvoir les produits marais	36
6.	Projet INTERREG III : « le SIG comme outil stratégique de gestion durable des marais européens »	37
6.1	Rappel des objectifs du projet.....	37
6.2	Etapes de préparation en 2002 et partenariats.....	38
6.3	Finalisation du projet.....	39

En annexe :

1. Tableau du coût prévisionnel des actions 2002 et de leurs cofinancements
2. Programme du Conseil des Marais du 25 novembre 2002
3. Programme des séminaires :
 - « Entretien qualitatif des milieux aquatiques » le 25 février 2002 ;
 - « Gestion et valorisation de l'anguille en marais », le 27 juin 2002 ;
 - « Construire et promouvoir les produits marais », le 28 janvier 2003.
4. Programme des formations
 - « Gérer les habitats Natura 2000 »,
 - « Implications des collectivités locales dans la gestion des marais »,
 - Rencontres « agents de marais »
5. Listing des documents édités au Forum des Marais Atlantiques, disponibles sur demande

Rappel des principaux événements de l'année 2002

Dates	Comités et Conseil	Séminaires, Formations	Interventions extérieures
2 février	Portes ouvertes au Forum des marais		
	Dans le cadre de la journée mondiale des zones humides		
25 février	Séminaire co-organisé avec le Parc Interrégional du Marais Poitevin « Entretien qualitatif des milieux aquatiques en marais »		
11-12 mars	Intervention du Président J-C Beaulieu Aux Assises Nationales du Développement Durable à Toulouse		
21 mars	Réunion du Comité syndical		
25-26 mars	Réunion technique de préparation du projet Interreg IIIB « le SIG, outil stratégique pour la gestion durable des marais »		
23 mai	Réunion du Conseil scientifique		
29 mai	Conférence de N.Fauchère et E.Faux dans le cadre du « Printemps de l'environnement »		
30 mai	Rencontres régionales IGN sur BD Topo au Forum des Marais Atlantiques		
12 juin	Réunion technique « aspects réglementaires de l'exploitation des marais salés »		
25 juin	Réunion du Comité syndical		
27 juin	Séminaire co-organisé avec le CEMAGREF « Gestion et exploitation de l'anguille en marais »		
juillet	Diffusion « première lettre du Forum »		
29-30 août	Accueil et organisation des deuxièmes rencontres des animateurs des différents « pôles relais » du plan gouvernemental en faveur des zones humides		
18 septembre	Participation au colloque « les marais » organisé par l'Université de Poitiers		
24-26 sept	Formation organisée à la demande du CNFPT « Implications des collectivités locales dans la gestion des marais »		
24-27 sept	Formation réalisée en partenariat avec l'IFREE pour l'ATEN « Gérer les habitats Natura 2000 »		
4 octobre	Réunion du Comité syndical		
30-31 oct	Rencontre du réseau « agents, techniciens, coordinateurs en marais » co-organisées avec le PNR Brière		
novembre	Diffusion deuxième numéro « lettre du Forum »		
25 novembre	Deuxième rencontre du CONSEIL DES MARAIS à Machecoul, Pays de la Loire		
29 novembre	Réunion technique : présentation du test de densification de BD Carthage par BD Topo pour la représentation des réseaux hydrauliques des marais		
5 décembre	Réunion du Comité syndical		
2003			
14-16 janv	Formation « Densification de BD Carthage en marais » Diffusion troisième numéro « lettre du Forum »		
28 janvier	Séminaire « Construire et promouvoir les produits marais »		
29 janvier	Réunion du Conseil Scientifique		
31 janvier	Participation aux travaux régionaux pour la Charte de l'Environnement à Poitiers sur le thème « zones humides et bassins versants »		

1. Fonctionnement du syndicat mixte

1.1 Comité syndical

Le comité syndical du Forum se constitue en « comité de pilotage » de la mission pôle relais deux fois par an. Le comité syndical s'est réuni les 21 mars, 25 juin, 4 octobre et 5 décembre. Le Sous-Préfet de Rochefort ainsi que la Diren Poitou-Charentes sont invités systématiquement. Les Régions Aquitaine, Pays de la Loire et les Départements de la Gironde, de la Vendée, de la Loire Atlantique sont également invités.

Voici les délibérations qui ont été prises en 2002 :

- **Le 21 mars 2002**

Délibération n°69 : Compte administratif 2001

Délibération n°70 : Compte de gestion 2001

Délibération n°71 : Affectation du résultat

Délibération n°72 : Cadence d'amortissement

Délibération n°73 : Budget supplémentaire 2002

Délibération n°74 : Renouvellement de la ligne de trésorerie

Délibération n°75 : Prêt BDTopo IGN sur pays Rochefortais

Délibération n°76 : Convention avec l'IFEN autour de l'ONZH

Délibération n°77 : Adhésion à l'ANEZH

Délibération n°78 : création d'un poste de chargé de mission en communication

Délibération n°79 : demande de modification des statuts

Délibération n°80 : approbation du bilan d'activités 2001

Délibération n°81 : Résolutions suite au Conseil des Marais du 14 septembre 2001

Délibération n°82 : approbation des actions 2002

Délibération n°83 : stagiaires 2002

↳ **Mai 2002 : Réunion Inter-DIREN autour de la mission « Pôle relais »**

Le Forum des marais atlantiques, depuis la fin de l'année 2000, assure une mission de « Pôle - relais » du Plan gouvernemental en faveur des zones humides. Cette mission comprend le recueil et la mise à disposition des connaissances ; la promotion d'une gestion durable des marais ; la collaboration aux travaux nationaux. Elle est financée par convention annuelle sous crédit du Fond National de Solidarité sur l'Eau (FNSE). Le 28 mai 2002, une réunion avec les agents des trois DIREN (Aquitaine, Pays-de-la-Loire et Poitou-Charentes) a permis de préciser les orientations souhaitées et de faire les liens avec les actions engagées dans chacune des DIREN. Ces orientations ont été discutées lors du Comité Syndical du 25 juin.

- **Le 25 juin 2002 : quorum non atteint : pas de délibération**

Le point sur les partenariats

Le point sur la mission « Pôle relais »

Le point sur le système d'information « acteurs – actions en marais atlantiques » - démonstration du site web

Préparation Conseil des Marais avec accord pour une mission d'assistance de H.Ollagnon

Le point sur le projet Interreg IIIB

- **Le 4 octobre 2002**

Délibération n°84 : Election des membres du bureau

Délibération n°85 : Décision Modificative n°1

Délibération n°86 : Demande d'affiliation du personnel au centre de gestion

Mission « pôle relais »

Préparation du Conseil des Marais en présence d'Henry Ollagnon

- **Le 5 décembre 2002**

Délibération n°87 : Décision Modificative n°2

Délibération n°88 : Création d'un comité syndical élargi

Délibération n°89 : Gestion du personnel du Forum des Marais

Délibération n°90 : Premier bilan du conseil des marais du 25 novembre

Délibération n°91 : Déclaration en faveur de l'élevage en marais

Délibération n°92 : Finalisation du projet Interreg IIIB

Délibération n°93 : Coût des acquisitions de licences IGN

Délibération n°94 : Premières orientations pour 2003

1.2 Bilan financier

1.2.1 Compte administratif 2002

Le détail du Compte Administratif, adopté lors du Comité syndical du 20 février 2003, est consultable sous la forme comptable réglementaire du plan comptable applicable aux syndicats mixtes d'après l'instruction n°97-055-M1-M5-M7 du 5 mai 1997. Il peut se résumer comme suit :

Recettes effectives de fonctionnement	625 544 €	
Collectivités		293 057
<i>Collectivités Membres</i> : Région Poitou-Charentes, Ville de Rochefort, Conseil Général de Charente Maritime, UNIMA, Chambre d'agriculture 17		167 695
<i>Collectivités Financeurs dont</i> :		125 362
Région Poitou-Charentes (action spécifique Edition)		75 000
Région Aquitaine		21 562
Région Pays de la Loire		16 800
Département de la Gironde		12 000
Etat – mission pôle relais – FNSE		163 000
Agences de l'Eau (conventions 2002)		115 114
Loire Bretagne		60 995
Adour Garonne		54 119
Autres		48 290
Chambre d'Agriculture Arc Atlantique (Interreg IIC – 2001)		4 017
CNFPT (formation sept 2002)		1 605
CELRL (Reliquat RA, solde)		42 668
<i>Recettes séminaires et autres</i>		6 083
Dépenses effectives de fonctionnement	572 071 €	
Dont « Charges de personnel » (9 personnes)		319 968
Dont « autres dépenses fonctionnement »		236 336
Dont « autres charges de gestion, financières, amortissement)		15 767
Excédent de fonctionnement 2002		53 473 €

Section investissement		
Recettes effectives d'investissement	50 513 €	
Amortissement		11 686
Dotation		38 828
Dépenses effectives d'investissement	5 743 €	
Excédent d'investissement 2002	44 770 €	
Excédent total année 2002	98 243 €	

L'excédent de fonctionnement est dû à un retard de réalisation des actions programmées en 2002 et non encore réalisées : il s'agit essentiellement des actions relevant des missions SIG (cahier méthodologique de densification de BD Carthage ; formation BD Carthage) , des annuaires de gestionnaires de l'eau et des différentes éditions non encore réalisées fin 2002 (lettre n°3, rédaction et édition des 2 fascicules vivre en marais, édition des cahiers de séminaires). Ce qui fait que le solde des conventions des différents financeurs n'est pas encore demandé. Cela sera fait au cours du premier trimestre 2003.

1.2.2 Détail du coût de certaines actions

Lettre du Forum (n°1 en 3000 ex. ; n°2 et 3 en 4000 ex)

	<i>total</i>	2002	2003
Dépenses	54 651		
Préparation - rédaction - iconographie	40 800	37 100	3 700
mise en page – impression - affranchissement	13 851	9 275	4 576
Recettes	54 651		
Membres du Forum	21 479	20 375	1 104
Région Poitou-Charentes (conv. 2002)	14 300	10 000	4 300
Région Aquitaine (conv. 2002)	1 936	1 000	936
Département Gironde (conv. 2002)	1 936		1 936
Etat – mission pôle relais	15 000	15 000	

Conseil des Marais 2002

	<i>total</i>	2002	2003
Dépenses	62 417		
Préparation interne	41 095	41 095	
Assistance Henry Ollagnon	16 000	16 000	
Prestation Diagraphe	2 350	2 350	
Traiteur	2 992	2 992	
Recettes	62 417		
Membres du Forum	41 817	41 817	
Région Pays de la Loire (conv. 2002)	4 600	2 300	2 300
Etat – mission pôle relais	16 000	16 000	

Animation du réseau « agent de marais » et édition cahier technique

	<i>total</i>	2002	2003
Dépenses	20 000		
Préparation interne	17 000	17 000	
Prestation Diagraphe + impression	3 000	500	2 500
Recettes	20 000		
Membres du Forum	11 500	11 500	
Région Pays de la Loire (conv. 2002)	2 700	1 350	1 350
Agence de l'Eau Loire Bretagne	5 800	3 500	2 300

1.2.3 Conventions financières sur action

Les actions du Forum qui ont fait l'objet d'une demande de financement en 2002, sont listées dans le tableau joint en fin de document (annexe I). La somme des actions ne peut être comparée au budget comptable compte tenu que certaines sont sur deux exercices. Par contre, ce tableau permet de se rendre compte des cofinancements autour des actions.

1.2.3.1 Collectivités locales

Les Régions Aquitaine et Pays de la Loire, les départements de Gironde et de la Vendée ont choisi de participer financièrement à certaines actions engagées au Forum des Marais Atlantiques. Par contre, cette année, elles n'ont pas répondu favorablement à la demande d'adhésion au syndicat mixte qui leur a été formulée. Les montants alloués pour co-financement des actions sont :

Région Aquitaine : 21 562 Euros

Région pays de la Loire : 16 800 Euros

Conseil Général de la Gironde : 12 000 Euros

Conseil Général de la Vendée : 5 000 Euros (sur des actions fin 2002 – début 2003) inscrit au BP 2003.

1.2.3.2 Etat

L'Etat participe au co-financement de certaines actions du Forum des Marais dans le cadre de la mission «Pôle relais » du Plan intergouvernemental en faveur des zones humides. Les crédits proviennent du Ministère de l'Environnement, du Fond National de Solidarité sur l'Eau et transitent par la DIREN de la Région Poitou-Charentes.

En 2002, le montant de la convention a été de 163 000 Euros.

1.2.3.3 Agences de l'Eau

L'Agence de l'Eau Loire Bretagne et l'Agence de l'Eau Adour Garonne sont partenaires des actions du Forum des Marais depuis 1998. Les conventions annuelles sont établies sur la base d'une participation aux actions menées par le Forum et qui ne sont pas co-financées par l'Etat.

Pour l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, les actions sélectionnées s'organisent autour de trois volets : « connaissance des réseaux hydrauliques » ; « milieux aquatiques » et « gestionnaires » ; la convention 2002 correspond à une participation financière de 61 000 Euros.

Pour l'Agence de l'Eau Adour Garonne, les actions sélectionnées relèvent de missions d'assistance aux gestionnaires ; la convention 2002 correspond à une participation financière de 54 120 Euros

1.3 Equipe salariée

En 2002, l'équipe du Forum des Marais Atlantiques a compté 8 personnes ; comme en 2001. L'accord pour les « 35 heures » a été validé le 21 mars et a eu un effet rétroactif à partir de janvier 2002. Les salariés travaillent 39 heures par semaine avec une compensation par 23 jours de « ARTT ». Les congés annuels sont de 25 jours auxquels s'ajoutent 2 jours dits « de fractionnement ».

Une convention d'assistance dans les questions statutaires et juridiques de gestion du personnel a été signée avec le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Charente-Maritime en novembre 2002.

Un changement est survenu pour le poste de responsable SIG : E.Jobin a rejoint le Syndicat Informatique de Charente Maritime en septembre 2002 et a été remplacé par P.Boudeau en décembre 2002. A. Guionneau, technicien SIG, a assuré l'intérim après avoir effectué son stage de licence professionnelle au sein de la structure durant été.

Au 31 Décembre 2002, l'équipe est structurée comme suit :

Gestion	Missions thématiques	Missions transversales
Direction Laure CALLENS Comptabilité –Secrétariat Fabienne DEPREYTERE	Pôle : Eau et milieux aquatiques Loïc ANRAS	Système d'information - Informatique Fabien BLANCHET Documentation Christelle BOUCARD Edition Communication Florence LECOSSOIS
	Pôle SIG Philippe BOUDEAU Anthony GUIONNEAU	
	Pôle : Développement durable Gilbert MIOSSEC	

2. Conseil des Marais

Le Conseil des Marais rassemble l'ensemble des acteurs agissant en marais afin de débattre des problèmes que ces derniers rencontrent dans la gestion et le développement de leurs marais littoraux. La deuxième rencontre a eu lieu le 25 novembre à Machecoul en Loire Atlantique.

2.1 Préparation

La préparation de ce Conseil a bénéficié d'une mission d'assistance stratégique menée par Henry Ollagnon, professeur à l'INAPG et spécialiste en stratégie et gestion patrimoniales. Une série d'auditions en France mais aussi en Angleterre et en Espagne a été réalisée en présence de Laure Callens en juillet-août 2002. S'en sont suivis des conseils sur, d'une part les missions prises en charge par le Forum et, d'autre part, l'organisation du Conseil des Marais. Le rapport de cette mission d'assistance est disponible sur demande. Ce travail a été présenté au Comité syndical du 4 octobre 2002.

600 invitations avec le programme détaillé ont été envoyées avec un message du Président :

« J'ai le plaisir de vous convier à notre deuxième assemblée du Conseil des Marais. Cette instance qui s'est réunie une première fois en septembre 2001, a rassemblé plus d'une centaine d'acteurs de tous les marais de la façade atlantique.

Pour nous, le Conseil des Marais, au côté du Comité syndical et de l'équipe technique animée par Laure Callens, doit pouvoir être l'instance des intelligences partagées, celle qui permet d'affiner les besoins, de faire part des avancées au sein des marais atlantiques et de proposer les actions à entreprendre ensemble.

Pour cette deuxième rencontre, il nous importe de structurer le Conseil afin qu'il puisse devenir le porte-parole efficace des acteurs des marais littoraux, qu'ils aient des responsabilités politiques, privées, publiques ou économiques. Nous souhaitons que cette assemblée puisse contribuer :

- A rendre efficace les actions entreprises dans les territoires par de multiples acteurs au sein de différents programmes ;
- A développer une vision élargie de la qualité des marais, que nous pourrions appeler " qualité stratégique ".

Le 25 novembre prochain, nous consacrerons donc l'après-midi à ébaucher une organisation pérenne des acteurs au sein du Conseil des Marais Atlantiques. Ce type d'organisation pourrait être utilement démultiplié localement par des Conseils de gestion patrimoniale propres à chaque marais.

Répondant à l'invitation d'Hubert de Grandmaison, président de l'Union des Marais Sud Loire, nous sommes heureux de vivre cette deuxième rencontre au sein du marais breton et des marais Sud Loire. Je remercie d'ores et déjà Monsieur le Maire de Machecoul pour son accueil.

Cette journée témoigne également de l'engagement conjoint des trois Régions Pays de la Loire, Poitou-Charentes, Aquitaine mais aussi de l'Etat de favoriser l'initiative de lieux d'échanges et de construction de dessein partagé.

Je suis heureux que nous puissions aujourd'hui témoigner avec nos amis des marais espagnols et anglais de projets européens de coopération. »

2.2 Déroulement

150 personnes ont répondu à cette invitation et un dossier complet sur le déroulement de la journée leur a été remis. Une affiche a également été réalisée pour promouvoir la Conseil et distribuée à tous.

2.2.1 Synthèses des tables rondes

Les trois tables rondes de la matinée ont permis à partir de témoignages tout à fait pertinents de débattre très largement des questions socio-économiques et de développement des territoires de marais de la façade Manche Atlantique. Elles ont mis en lumière le caractère intrinsèquement complexe et multi-acteurs des réalités des marais et la nécessité de se donner le temps d'une réflexion partagée.

Trois questions communes aux marais littoraux ont été abordées : la mise en œuvre de Natura 2000, la lutte contre la jussie, la valorisation économique des marais par l'élevage. Les orateurs et les participants ont exprimé leurs analyses et émis des propositions très librement sur ces questions importantes pour nous tous.

□ Autour de NATURA 2000

Le témoignage de nos amis de Haute-Normandie sur le document d'objectif NATURA 2000 du marais Vernier a été très instructif :

« L'objectif général de NATURA 2000 est la conservation d'éléments du patrimoine naturel. La France a pris l'option de mettre en place une gestion contractualisée. Les acteurs en sont les propriétaires et les ayant-droits. Le document d'objectif est un outil de planification qui doit faire le lien avec les engagements européens. Il faut y laisser des espaces de respiration car, nous le savons bien, la nature évolue d'année en année. »

François Lerat, Directeur de la Diren Haute Normandie

« Nous sommes passés d'une défense dure à une participation active ; nous nous sommes mis au travail. Vous avez de la chance, car nous n'avons pas entendu le discours que vous venez d'entendre ; cela aurait facilité notre travail ! »

Christian Pelfrène, Président de l'association de défense du marais Vernier

« La mise en œuvre, depuis quatre ans, repose sur une fusée à trois étages : l'Etat, l'opérateur (le PNR des Boucles de la Seine Normande) et les bénéficiaires locaux »

Thierry Lecomte, Chargé de mission au PNR des Boucles de la Seine Normande

Il est souhaitable de coordonner les différentes démarches de planification :

« Dans une de nos rivières, nous montons de manière conjointe le SAGE et Natura 2000 » F.Lerat
« Les maires n'ont pas la capacité de tout gérer : il faudrait intégrer les débats que nous avons sur Natura 2000 au sein de la Commission Locale de l'Eau du SAGE du marais breton-baie de Bourgneuf et pour que les Conseils Municipaux du secteur puissent émettre des avis réfléchis et concordants. »

A. de la Garanderie, maire de Machecoul

□ Autour de la jussie

A la DIREN des Pays de La Loire, Roland Matrat a présenté le travail de coordination mené avec les gestionnaires, au sein de comités de suivi :

- Connaissance exhaustive rendue visible par synthèse cartographique, possible grâce à l'utilisation de fiches communes de saisie .
- Enrichissements mutuels sur les savoirs faire et information pertinente sur la préservation des milieux aquatiques
- Expertise partagée sur les moyens de lutte et leur efficacité.

"Dans l'immédiat, on ne cherche pas l'éradication de la jussie mais il nous faut la gérer au présent pour mieux la combattre au futur. Pour être mobilisateur d'énergies humaines, un problème doit être ressenti comme une menace imminente, dans son immédiateté. Sa connaissance fait appel à tous les savoirs disponibles, notamment les savoirs de terrain, qui s'interpellent les uns les autres et permettent de tisser le réseau nécessaire à une lutte efficace et concertée contre le fléau".

Claude NAUD, Conseiller général, président de la CLE du SAGE Grand Lieu

« Pour ces problèmes d'ordre collectif, il est nécessaire d'avoir des moyens collectifs. »

Michel LACOUTURE, Directeur de l'UNIMA

2.2.2 Organisation en famille d'acteurs

L'après midi, consacré au travail par famille d'acteurs a été particulièrement apprécié et demande à être poursuivi. Pour ce premier essai, six groupes ont été rapidement constitués :

- Elus : conseillers municipaux, maires, conseillers généraux et régionaux, députés, sénateurs, présidents d'EPCI ou de syndicat mixte - 10 personnes
- Personnes qualifiées des collectivités locales - 18 personnes
- Propriétaires et élus des syndicats de marais - 25 personnes
- Agriculteurs et acteurs de la vie économique - 25 personnes
- Promoteurs de nature et scientifiques - 21 personnes
- Personnes qualifiées des services de l'Etat - 9 personnes

Ces groupes ont travaillé durant une heure trente autour de quatre questions identiques : **comprendre, évaluer, anticiper, agir** sur les marais atlantiques aujourd'hui.

Henry Ollagnon, professeur à l'INAPG, Vincent Gibaud, jeune diplômé, ingénieur de l'INAPG, Laure Callens et Gilbert Miossec du Forum, Jean-Pierre Maucourt et Rolland Guy de la Chambre d'agriculture de Charente Maritime en ont été les animateurs ; les autres membres de l'équipe du Forum jouant le rôle de scribe.

Un rapporteur de chacun des groupes a reformulé devant l'ensemble du Conseil les idées les plus fortes : Hubert de Grandmaison pour les syndicats de marais, Marie-Christine Brun pour les services de l'Etat, Benoit Poitevin pour les promoteurs de nature, Edouard Boutet pour les agriculteurs et acteurs de la vie économique, Gilbert Miossec pour les collectivités locales et Jean-Yves Grelaud pour les élus.

Un bilan de cet après midi a été présenté dans la lettre n°3 du Forum des Marais Atlantiques.

2.3 Déclaration en faveur de l'élevage

Comme lors du premier Conseil des Marais, une question a été, à plusieurs reprises, abordée par les participants lors de cette deuxième rencontre à Machecoul : celle qui concerne l'élevage en marais.

En effet, si les marais littoraux ont pu bénéficier des mesures agri-environnementales (OGAF et OLAE), tous les acteurs, et ils étaient plus de 140 ce jour là sont inquiets de l'absence de ligne financière explicite en faveur des marais et de la disparition des comités de pilotage locaux au profit de la seule instance départementale ; la CDOA.

Du débat avec les participants au Conseil des marais, il ressort les conseils suivants :
Il semble nécessaire de mettre en œuvre, par grande unité de marais, une opération concertée de développement agricole et environnemental sous l'égide d'un comité de pilotage local, qui devrait directement être lié au Comité de pilotage de NATURA 2000. Ce comité de démocratie locale pourrait mettre en œuvre trois procédures :

- Pour la préservation des habitat et des espèces propres aux zones humides : une mesure agri-environnementale relevant du Règlement Européen de Développement Rural « type OLAE » ou « secteur à pression environnementale forte » avec un budget propre ciblé comme auparavant sur deux ou trois mesures aux impacts certains ;
- Pour les aspects de valorisation et de développement économique : opérations collectives portant sur une diversification des activités et des productions et la nécessaire évolution des exploitations vers des productions de qualité promues par le "Label Natura 2000". Le financement de ces opérations devrait être trouvé à la fois sur les fonds structurels de l'Objectif 2, mais aussi du FFCTE réaffectés sur la base de programmes territoriaux ;
- Pour le volet aménagement du territoire, opérations collectives de restauration des réseaux hydrauliques et de restauration biologique en partenariat avec l'Etat (FGMN), les Agences de l'Eau, l'Europe (objectif 2) et les Collectivités territoriales.

L'encadrement budgétaire proposé actuellement, de l'avis de l'ensemble des participants n'est pas suffisamment explicite en faveur des agriculteurs de marais et des terroirs « zones humides ».

« Il faut que la désignation en Natura 2000 des marais littoraux soit un réel levier pour les exploitations agricoles » Thierry Groult, DDAF de la Vendée

« Les agriculteurs des prairies humides des marais de l'ouest doivent se regrouper pour faire entendre leurs voix : pour le moment ils ne sont pas entendus comme ceux de la montagne. »
François LERAT, DIREN Haute Normandie

« Pour les marais, il y a nécessité de maintenir l'homme et l'élevage : les trois sont co-dépendants. L'élevage en marais ne pourra se maintenir qu'avec des droits à produire, une

valorisation spécifique de la viande, un engraissement et une finition des animaux à partir de produits marais. Cette valorisation économique de l'élevage ne peut se faire sous la contrainte mais dans le cadre d'une approche globale et concertée intégrant aussi les dimensions de l'accueil touristique. »

Bernard MORILLEAU, Elu de la Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique

Une motion particulière a été remise en fin de journée par Joseph GAUTIER, éleveur en marais breton au nom de la Chambre d'agriculture de la Vendée :

« Après bientôt dix ans de contrat OGAF et OLAE, les agriculteurs des zones humides sont extrêmement inquiets pour remplacer les contrats OLAE se terminant pour les premiers, dès le printemps 2003.

Nous demandons aux ministres concernés de revoir les textes actuels afin de prolonger pour une période de 10 ans les contrats d'environnement OLAE qui donnent aujourd'hui entière satisfaction, avec une nouvelle enveloppe budgétaire à répartir localement ainsi que le maintien des comités de pilotage locaux. En effet, un bilan sur dix ans permet d'évaluer la capacité, l'utilité et l'efficacité d'un comité à dimension locale. Sans reconduction, ces espaces humides très fragiles où la friche ou bien les cultures menacent de s'installer à nouveau comme dans les années 90. De plus, l'entretien de ces zones est important, capital pour la qualité de l'eau.

En tout état de cause, les recommandations de nombreux sages, regroupant l'ensemble des acteurs de ce milieu, sont unanimes pour que les mesures existantes soient reconduites dans les plus brefs délais et que des actions concrètes soient mises en œuvre afin de sauvegarder et surtout redonner confiance aux acteurs de ces zones. »

Délibération n°90 du Comité syndical du Forum des Marais Atlantiques en faveur de l'élevage en marais

Le Forum des Marais Atlantiques avec l'aide des DDAF et des ADASEA a pu mettre à jour le tableau récapitulatif des opérations locales « marais » pour 16 départements (cf tableau joint) :

- Douze grands secteurs de marais Manche-Atlantique ont bénéficié de 33 opérations locales sur la période de 1991-1999 (OGAF et OLAE) pour une surface globale de prairies contractualisées de 95 500 ha et un montant annuel engagé sur 5 ans de 65,7 MF soit 10 millions d'Euros.
- 21 opérations ont pu être renouvelées sous OLAE avant décembre 99 pour une surface totale de 68 500 ha et un montant annuel engagé sur 5 ans de 49,4 MF soit 7,5 MEuros.
- Actuellement seuls 19 300 ha de prairies bénéficient d'un contrat CTE.

Dans une première approximation, il importerait de réserver une enveloppe spécifique pour 120 000 ha de prairies humides Manche-Atlantique avec un montant d'aide moyen de 170 euros à l'hectare soit un budget annuel minimum de 20,4 M Euros.

Nous rappelons que la pérennisation des activités agricoles compatibles avec la préservation de ces espaces fragiles, d'une richesse patrimoniale, culturelle et biologique incontestable est compromise. Compte tenu des échanges du Conseil des Marais et de l'urgence pour l'avenir de l'élevage en marais, le Comité syndical en sa réunion du 5 décembre 2002 a pris la délibération suivante :

« Considérant que tous ces marais sont désignés pour intégrer le réseau Natura 2000, nous demandons au gouvernement français de faire évoluer les MAE pour les prairies naturelles humides et les marais salants dans le cadre de dispositions spécifiques clarifiées.

Nous demandons qu'il reconnaisse solennellement la spécificité des contraintes propres à l'agriculture en zones humides.

Nous considérons que seule la mise en place d'une politique nationale prioritaire pour les zones humides, comme celle existant en zone de montagne, fondée par la reconnaissance de la spécificité de ces territoires peut répondre aux attentes des acteurs en marais.

Le besoin récurrent formulé par deux fois au sein du Conseil des Marais nous conduit à proposer un débat prospectif sur l'agriculture en marais pour aboutir à des propositions et proposer des solutions. Dans ce contexte, nous souhaitons vivement voir aboutir la demande expresse formulée récemment par Jean-Louis LEONARD, Député de la Charente-Maritime à l'attention du Ministre de l'Agriculture : « une conférence locale sur les mesures spécifiques pour l'agriculture de marais, qui devra déboucher sur des propositions concrètes qui pourront être intégrées dans la grande loi sur l'espace rural que le ministre veut faire sortir au printemps prochain Cette conférence pourrait se tenir au Forum des Marais Atlantiques, lieu idoine et symbolique pour ce travail de réflexion prospective ».

3. Reconnaissance des acteurs des marais

3.1 Intervention du Forum dans le cadre de travaux locaux et départementaux

Le Forum est appelé à participer à différents Comités de pilotage afin d'y représenter les acteurs des marais atlantiques et de contribuer par les compétences de l'équipe à enrichir les débats. Ces interventions sont regroupées par thèmes.

3.1.1 Dans le cadre de NATURA 2000

Le Forum n'a pas vocation à être opérateur de Documents d'Objectifs NATURA 2000. Cependant, compte tenu des préoccupations des acteurs locaux nous sommes impliqués à différents niveaux :

- La mise à disposition de l'information avec un dossier documentaire spécifique comprenant les dernières circulaires et analyses, les comptes-rendus des travaux des différents sites atlantiques, la mise à disposition des DOCOB en phase de validation ou achevés (pour les sites expérimentaux).
- L'élaboration d'un dossier spécifique sur NATURA 2000 pour le n°2 de la lettre du Forum, parue en novembre 2002 et la préparation d'une table ronde spécifique sur ce thème au Conseil des Marais.
- La création, à la demande de l'ATEN, et en partenariat avec l'IFREE en Poitou-Charentes à une session de formation « gérer les habitats Natura 2000 » en septembre 2002 (cf paragraphe spécifique)
- La participation à certaines réunions des Comités de pilotage ou groupes de travail :
 - Comité Natura 2000 Marais Rochefortais le 30 janvier 2002
 - Comité Natura 2000 Marais Poitevin le 23 janvier 2002 et le 16 avril 2002 ; réunion du groupe technique le 5 juillet
 - Comité départemental Natura 2000 de Charente Maritime

3.1.2 Dans le cadre de la gestion de l'eau

- SAGE Boutonne : réunion de la CLE des 28 novembre et 19 décembre
- SAGE Baie de Bourgneuf et marais breton : réunion du groupe de travail « développement équilibré et durable des usages et fonctions des marais » (enjeu D du SAGE)
- Comité de pilotage l'étude hydraulique du SIVOM Haute Gironde ;

- Comité de pilotage de l'étude préalable à l'élaboration d'un Contrat Restauration Entretien pour le syndicat mixte hydraulique du marais poitevin – bassin de la Vendée ;
- Comité de suivi et comité scientifique de suivi du Contrat Restauration Entretien mené par l'Institution de la Sèvre Niortaise (IIBSN) ;
- Comité de pilotage de l'étude préalable à la mise en place d'un observatoire de la qualité de l'eau dans les marais de Charente-Maritime (Maître d'œuvre UNIMA)
- Comité de pilotage de l'étude des marais péri-urbains de la communauté d'agglomération de La Rochelle ;
- Assemblées de syndicats de marais : syndicat des marais des Olonnes ; syndicat du Petit Marais de Blaye (avril et novembre)

3.1.3 Dans le cadre des espèces envahissantes

Jussie

Sur sollicitation fin 2001 de la Diren Pays de la Loire et de L'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, nous avons été saisis pour aider à la mise en place d'un dispositif de diagnostic et de suivi régional de l'envahissement par les végétaux aquatiques exotiques. Ce dispositif doit permettre une cohérence accrue des modalités d'intervention à échelle large. Il est composé d'un ensemble de comités interdépendants auxquels nous participons :

- Le comité régional : l'assemblée générale des gestionnaires.
- Le comité cartographie réalise la synthèse cartographique du degré d'envahissement , sur la base d'un protocole de fiche dont se sont saisis les gestionnaires.
- Le comité scientifique assoie les protocoles d'intervention et propose des expérimentations.
- Le comité rédactionnel, en charge de la réalisation d'un guide pour les dossiers d'intervention sur les plantes aquatiques exotiques envahissantes
- Le comité communication, en charge de la réalisation d'un plan de communication régional, en interaction avec les départements.

Grenouille Taureau

Participation au Comité de pilotage mis en place en Aquitaine à l'automne 2002

3.1.4 Dans le cadre de projet d'aménagement ou de gestion

- Participation au GAL du Leader Pays Rocherfortais ; assistance à la réalisation des cartes du dossier de candidature Leader + ;
- Participation au comité de suivi de l'élaboration du projet Ecosite des marais du Nord Médoc ;
- Comité de suivi du projet d'extension du Golf du Pays Rocherfortais (février) ;
- Comité de pilotage de l'étude paysagère de Haute Gironde ;
- Comité scientifique de l'étude "Diagnostic écologique des marais ostréicoles de Seudre" menée par le CREN Poitou-Charentes ;
- Intervention lors de l'assemblée de l'Association Vendéenne des Elus du Littoral, le 18 novembre en présence de Madame Bachelot

3.2 Intervention du Forum dans le cadre de travaux régionaux et nationaux

3.2.1 Association Nationale des Elus des Zones Humides

En tant que membres de l'association des élus des zones humides (ANEZH) , le Forum des Marais Atlantiques est présent lors des réunions de bureau et des assemblées générales.

3.2.2 Commissions géographiques des Agences de l'Eau

Commissions géographiques des Agences de l'Eau :

- Littoral aquitain : le 13 novembre à Lacanau
- Loire Aval et côtiers vendéens : le 23 septembre à La Rochelle

3.2.3 Participation aux travaux du Plan d'action gouvernemental en faveur des zones humides

3.2.3.1 Groupe « Zones humides »

Ce groupe se réunit au MEDD pour l'édition de « zones humides Info ». En 2002, les réunions ont eu lieu les 5 février, 16 juin, 17 septembre et 19 décembre. Le secrétariat et la préparation des bulletins sont assurés par la SNPN. Laure Callens en anime les réunions depuis un an et demi. Les numéros de zones humides infos ont développé les dossiers suivants :

N°35 : agriculture en zones humides

N°36 : bilan du PNRZH

N°37 : bilan des assises des zones humides en bassin Rhône-Méditerranée-Corse

N°38 : Faune des zones humides

Ces réunions permettent d'échanger des informations entre réseaux. L'ensemble des Pôles-relais y sont représentés, ainsi que les deux directions du ministère de l'Environnement principalement concernées (Direction de l'Eau et Direction de la nature et des Paysages). La coordinatrice du plan gouvernemental d'action sur les zones humides assiste de droit aux réunions du comité.

3.2.3.2 Suivi des missions « pôle-relais »

L'ensemble des « pôle relais » a le souhait de fédérer son savoir-faire technique notamment dans le cadre des systèmes d'information et de la documentation et de coordonner leurs séminaires et formations. Par ailleurs, nous sommes en train d'élaborer avec l'IFEN une demande conjointe de mission juridique. Outre, les contacts informels par mail et/ou téléphone, deux rencontres techniques ont eu lieu ainsi qu'une réunion à caractère administratif au ministère le 4 juin 2002. Ces rencontres rassemblent les agents des DE et DNP, des Agences de l'Eau, des DIREN, de l'IFEN et des pôles relais.

Les rencontres techniques ont eu lieu :

- Les 8-9 février à la Tour du Valat
- Les 29-30-31 août au Forum des Marais Atlantiques.

Pour cette deuxième rencontre, une visite du site du Fiers d'Ars a été organisée par la DIREN avec la LPO, la Maison du Fiers et l'Ecomusée des marais salants dans le cadre de la désignation RAMSAR.

Les aspects techniques ont porté sur l'organisation du colloque national de 2004, les formats d'échanges de données, les outils de communication (web), les modalités de « faire remonter les besoins des gestionnaires » et une première réflexion sur les indicateurs d'évaluation des pôles relais. Des visites de terrain ont été organisées par le Forum avec le concours d'acteurs locaux.

- Le vendredi soir, nous avons été accueillis par le CREN et le CEL dans les marais de la Seudre au Moulin des Loges
- Le samedi matin, nous avons été accueillis par la LPO à la station de lagunage de Rochefort
- Le samedi après-midi, nous avons été accueillis par la fédération des Chasseurs sur le pôle nature de la Cabane de Moins

Nous sommes également mobilisés pour la préparation du colloque national.

Nous collaborons dans le cadre de la rédaction des cahiers thématiques suite au PNRZH – réunion à Paris le 13 mai. (Programme national de recherche sur les zones humides). Nous avons participé à la réunion interministérielle pour l'avancement du Plan d'action en faveur des zones humides le 22 octobre 2002.

3.2.3.3 Journée RAMSAR « zones humides »

A l'occasion de cette journée mondiale du 2 février, le Forum des Marais Atlantiques a organisé des « portes ouvertes » qui ont connu un très vif succès. Organisée autour de conférences (Michel Lacouture pour l'UNIMA) de projection de reportages sur le marais et d'une lecture publique par ATLIV'17, cette manifestation aura attiré un public local très intéressé par ces problématiques.

Largement couverte par la presse et les médias locaux, la journée mondiale en faveur des zones humides aura permis de sensibiliser un autre public sur des actions locales et aura également favorisé des retombées en terme d'image pour le Forum et ses partenaires.

3.3 Système d'information « acteurs-actions en marais atlantiques

Ce système vise à rendre disponible auprès des différents acteurs un certain nombre de données sur les structures et leurs actions en marais atlantiques, données souvent dispersées et difficilement mobilisables.

Entrepris au milieu de l'année 2000, le système d'information « Marais Manche Atlantique » est complémentaire à celui de l'**Observatoire National des Zones Humides (ONZH)**. Il est structuré aussi par grande entité de marais et propose des développements plus précis sur l'organisation des acteurs et les actions en cours sur ces territoires. La structure du système permettrait de garantir le lien et la cohérence avec d'autres bases de données, notamment celles de l'Institut Atlantique d'Aménagement des Territoires (IAAT) et de l'Observatoire Régional de l'Environnement (ORE) de Poitou-Charentes.

Un prototype réalisé en 2001 sur une base bureautique (logiciel ACCESS), permet d'effectuer des requêtes. Les marais de l'Estuaire de la Seudre et ceux de l'Estuaire de la Gironde ont servi de test pour ce prototype.

3.3.1 Enrichissement et mise en ligne

Durant l'année 2002, plusieurs nouvelles fiches ont été créées sur les différents marais des Régions Pays de la Loire, Poitou-Charentes et Aquitaine. Un développement spécifique est en cours avec les marais du Cotentin et du Bessin par l'intermédiaire du PNR. Pour ce dernier, se pose d'ailleurs la question de la nécessaire cohérence du système d'information avec celui des autres Pôles relais.

L'ensemble des enrichissements est consultable sur le site du Forum. La mise en ligne sur notre site Internet a été effective en mai 2002. Cette mise en ligne est provisoire car elle est figée dans la transformation des fiches sous format .pdf au sein d'une arborescence pré-établie par marais.

3.3.2 Etude d'évolution informatique

Cette année, nous nous sommes attachés à :

- Analyser la pertinence et le niveau de précision des fiches descriptives ;
- Créer les fiches manquantes (espèces invasives et produits marais) ;
- Affiner le cahier des charges du système pour préparer le redéploiement informatique.

Cette analyse est disponible sur demande.

3.3.3 Poursuite de la réalisation des annuaires des gestionnaires de l'eau

L'objectif des « **annuaires des gestionnaires de l'eau en marais** » est de présenter les compétences et les actions des syndicats de marais et de leurs structures fédératrices. La création de ces annuaires s'accompagne d'un effort d'harmonisation des représentations cartographiques des réseaux hydrauliques sous responsabilité syndicale (généralement le réseau primaire et le réseau secondaire).

- **L'annuaire des gestionnaires de l'eau des Marais de l'estuaire de la Gironde** a été réalisé en 2001. L'impression papier a été prise en charge par le Département de la Gironde et les classeurs et les CD ont été livrés début 2003 au Département. Leur diffusion pourra être organisée au printemps 2003.
- **L'annuaire des gestionnaires des marais de la Seudre** est terminé. Sa diffusion début février 2002 a été assurée par le Forum des Marais sous format papier et sur CD.
- **L'annuaire des marais d'Oléron** et celui des **marais rochefortais** ont été réalisés en 2002 ;
- En Pays de la Loire, les annuaires des marais suivants ont été réalisés en 2001 : Marais Breton en partenariat avec l'ADASEA de Vendée ; les Marais des Olonnes et du Payré ; les **marais de Brière, les marais sud Loire**. Le 27 mai 2002, une réunion de restitution de l'annuaire du marais breton s'est déroulée dans le cadre du SAGE Marais Breton à l'Ecomusée du Daviaud.
- En 2002, les nouveaux annuaires concernent : les **marais nord Loire** (travail réalisé par la Cellule Mesure et Bilan de l'Estuaire de la Loire) ; les **marais de Guérande et du Mès**.

Ces annuaires sont complètement intégrés dans le « système d'information acteurs-actions en marais atlantiques ». Ils constituent également des outils autonomes diffusés comme tel directement auprès des gestionnaires et des collectivités.

4. Mise à disposition et diffusion des connaissances

4.1 Séminaires

4.1.1 Séminaires organisés par le Forum des Marais

Trois séminaires ont été organisés durant l'année 2002. (Détails paragraphe 5).

- Le 25 février 2002 en partenariat avec le Parc Interrégional du Marais Poitevin à Coulon
« **Entretien qualitatif des milieux aquatiques** »

Nombre de participants : 70

Programme en annexe

Cahier de séminaire disponible sur demande à partir de mai 2003

- Le 27 juin 2002 en partenariat avec le CEMAGREF

« **Gestion raisonnée de la ressource piscicole en marais
Situation particulière de l'anguille** »

Nombre de participants : 70

Programme en annexe

Cahier de séminaire disponible sur demande à partir de mai 2003

- Le 28 janvier 2003 en partenariat avec la Chambre d'agriculture de Charente-Maritime
« **Construire et promouvoir les produits marais** »

Nombre de participants : 50

Programme en annexe

Cahier de séminaire disponible sur demande à partir de juillet 2003

4.1.2 Séminaires auxquels le Forum a participé

- Séminaire « Gestion intégrée de l'eau et des territoires ruraux » – le 6 février à l'Académie d'Agriculture
- Rencontres régionales d'IGN sur BD Ortho – le 20 mars à Limoges
- Rencontres régionales d'IGN sur BD Topo – le 30 mai au Forum des Marais Atlantiques
- Géoévénement – le 11 avril à Paris
- Séminaire de démarrage du programme INTERREG IIIB Arc Atlantique – le 24 juin au Futuroscope à Poitiers.
- Symposium sur les espèces végétales aquatiques envahissantes – les 5-6 septembre par le CEMAGREF à Molliet (Landes)
- Colloque européen « Représentations des marais du Moyen Age à nos jours » organisé par la Faculté d'Histoire de Poitiers, les 18-19, 20 septembre
- Rencontre de l'AGLIA « Gestion intégrée des estuaires » les 10-11 octobre aux Sables d'Olonnes
- Assises régionales de l'eau en Poitou-Charentes les 10-11 octobre à Saintes
- Colloque « Agriculture et biodiversité » organisé par la LPO le 18 octobre à Paris
- Rencontre du Pôle-relais « zones humides intérieures » organisée par la Fédération des Parcs Naturels Régionaux et le PNR de la Brenne les 14-15 novembre.

4.2 Formations

Dans le cadre des différents partenariats, le Forum accueille et co-organise différentes journées de formation. Nous intervenons également dans différentes formations des Universités.

4.2.1 Module CNED " Connaître et gérer les zones humides "

Une formation en ligne sur les zones humides " **Connaître et gérer les zones humides** " a été conçue par le **Cned** et l'**Engref**, en collaboration avec le responsable du plan national action sur les zones humides, et 3 pôles relais (Forum des Marais Atlantiques, Tour du Valat, Fédération Nationale des PNR). Il s'agit d'une formation en ligne tutorée avec évaluation par des études de cas. Elle comprend des modules téléchargeables, une évaluation individualisée des travaux (une étude de cas par module), un tutorat personnalisé tout au long du parcours par messagerie électronique et un forum de discussion.

Elle s'adresse aux agents des administrations, des collectivités, des syndicats de marais, des associations, des chambres d'agriculture ; des gestionnaires de zones humides ; élus... d'un niveau bac + 2 à bac + 5.

L'objectif de la formation est de comprendre et connaître les enjeux socio-économiques, écologiques et politiques d'une zone humide pour caractériser une situation ou élaborer un diagnostic afin qu'un acteur se situe en fonction du contexte et des autres acteurs.

Elle est composée de sept modules téléchargeables dont six peuvent être choisis à la carte :

- Typologie et fonctions hydrauliques et physico-chimiques des zones humides
- Valeur environnementale et paysagère des zones humides
- Évolution des activités humaines en zones humides
- Acteurs et institutions
- Outils juridiques pour la gestion des zones humides
- Données économiques et outils financiers pour la gestion des zones humides

- Évaluation des enjeux liés à une zone humide, module diffusé uniquement au sein du parcours.

L'inscription est ouverte depuis septembre 2002 à l'adresse du CNED : www.campus-electronique.tm.fr/EnvironnementTerritoires

Le Forum des Marais a participé à l'élaboration de cette session au cours de l'année 2000 et 2001, aux tests des modules et à la rédaction d'un chapitre du module sur les enjeux : « **Regard sur certains enjeux actuels des marais de la façade atlantique** ». Ce chapitre a servi de base à l'article inclus dans l'ouvrage « Aux rives de l'Incertain » édités à l'occasion du colloque de Poitiers « Enjeux de la gestion de l'eau en marais » (L.Callens). Cette analyse est disponible sur demande.

4.2.2 Stage ATEN "Comment choisir des moyens techniques de gestion des habitats"

Ce stage est réalisé à la demande de l'ATEN, en partenariat étroit avec l'IFREE. Il a eu lieu au CPIE de Fouras, du 24 au 27 septembre 2002 sous la responsabilité de Jean Burger de l'IFREE et de Loïc Anras au Forum des Marais Atlantiques. Il y a eu 10 stagiaires représentant les structures suivantes : CG59, CG60, Fédération de chasse 76, LPO PACA, ONF 11, ONF 48, CPIE 26, Espace Nature Environnement 11, Espace naturel Comtois 25.

Rappel des objectifs

Acquérir des méthodes et des critères de choix de moyens techniques avant toute action de gestion.

A partir des objectifs d'un site, connaître les options techniques adéquates pour gérer les habitats. Se donner les critères de choix en connaissant les atouts et les contraintes d'ordre technique, humain et financier liés au contexte d'un site.

Initiation à l'outil d'estimation des coûts de gestion des milieux naturels développé par ENF

Bilan oral des stagiaires

En dehors de ce qui est déjà écrit dans les fiches d'évaluation, lors de la discussion finale, plusieurs points sont ressortis :

- les stagiaires sont plutôt satisfaits du déroulement du stage, de la bonne dynamique des relations dans le groupe et avec les intervenants et les formateurs, de la qualité des intervenants et des expériences présentées,

- mais la plupart d'entre eux n'ont pas eu la même lecture de l'intitulé et des objectifs du stage. Certains avaient compris « moyens techniques de gestion » et ont été frustrés d'être confrontés à des habitats qui ne sont pas représentés dans leur situation professionnelle. D'autres avaient bien compris « méthodes et critères de choix », mais n'ont pas eu suffisamment d'éléments et de temps pour prendre du recul sur les interventions et les expériences présentées. L'hétérogénéité des milieux sur lesquels travaillent les stagiaires ne permet pas d'être suffisamment pertinent sur les solutions techniques de gestion qui leur sont présentées au cours des visites.

D'autre part, l'intervention de S. COLAS (ENF), condensée en une demi-journée est apparue comme très (trop) riche et trop tôt dans le stage. Il aurait fallu un temps d'exercice pratique en relation avec les situations des stagiaires.

Les deux interventions de N. MORVAN et P. BRICAULT (DIREN) ont été particulièrement appréciées, en apportant des éléments très substantiels .

Bilan des formateurs

Nous avons un groupe hétérogène par rapport à ses attentes et à ses niveaux de pratiques et de conceptualisation. Mais l'effet de groupe a bien fonctionné, permettant des autorégulations et des échanges très riches en particuliers pendant les moments informels.

Les intervenants sont parfois restés au niveau de la technique, car souvent, les questions tendaient vers ce domaine, bien que nous ayons insisté auprès d'eux afin d'expliquer aussi le pourquoi de leurs choix de gestion. Probablement aurions-nous dû aussi ménager des plages de temps formelles pour revenir à chaque fois sur les expériences visitées.

L'intitulé même de la formation devrait être précisé afin de lever l'ambiguïté que nous devons ensuite gérer. Pourquoi pas : « Méthodes pour concevoir un projet de gestion pour des milieux naturels. Le cas de NATURA 2000 ».

Concernant l'utilisation de l'outil «réseau », proposé par l'ATEN, la possibilité de travailler sur plusieurs postes dans la salle informatique du CPIE a permis la saisie directe des fiches et une bonne exploitation de l'outil. Certaines difficultés d'utilisation ont été relevées.

4.2.3 Stage CNFPT « Implication de collectivités locales dans l'aménagement et l'entretien de zones humides »

Ce stage s'est déroulé les 24-26 septembre à la demande de l'antenne de Charente Maritime du CNFPT. Compte tenu qu'il existe des stages CNFPT (Méditerranée, Ile de France, Basse Normandie) plus naturalistes sur les zones humides, le choix est fait d'aborder une autre thématique dans cette session. On supposera donc connu, les bases concernant le fonctionnement hydraulique des marais atlantiques, les notions liées à leurs richesses biologiques, le cadre général de la réglementation sur l'eau et les zonages environnementaux. Cette session mettra l'accent sur deux aspects : l'entretien des réseaux hydrauliques de marais et les aménagements publics envisagés en marais. Nous chercherons pour ces deux aspects :

- à bien identifier le rôle des différentes collectivités et de leurs partenaires ;
- à préciser le contexte réglementaire qui oriente et conditionne ces différentes opérations.

A la suite de la formation, un envoi supplémentaire de documents a été réalisé, le 7 octobre, par notre documentaliste, à la demande des stagiaires :

- une plaquette de présentation de l'EID Atlantique
- une liste chronologique des sessions de formation de l'ATEN
- un article de Monsieur J.J. Blanchon (LPO 17) concernant la gestion d'un site Natura 2000.
- la cartographie du schéma d'aménagement et de gestion des marais estuariens de Rochefort
- la liste des intervenants
- une présentation de l'étude d'impact de l'usine de traitement des eaux Lucien Grand du syndicat des eaux de Charente-Maritime (document disponible au Forum des Marais)
- une présentation de l'étude concernant la création d'un Pôle Nature sur le site de Vitrezay (étude disponible au Forum des Marais)
- La liste des documents «NATURA 2000 » disponible au centre de documentation pour les participants particulièrement intéressés par cette thématique et, également quelques références bibliographiques concernant les sujets traités durant cette formation.

Bilan formulé par les stagiaires

Les stagiaires ont été satisfaits du stage proposé : 9 bien ; 2 très bien ; 1 insuffisant (se sent trompé par rapport à l'intitulé du stage)

Le groupe a bien fonctionné avec des échanges intéressants entre les différents types de structures représentés. Certains souhaiteraient aborder de manière plus rigoureuse (cours didactique plutôt qu'exemple) les questions juridiques et notamment celles en rapport avec Natura 2000. Globalement, la troisième journée a été plus appréciée que la première où, la présentation par les stagiaires eux mêmes de leur situation a été jugée trop longue et pas assez cadrée. Pour trois d'entre eux, le souhait est de bénéficier d'un stage plus technique. Pour l'un d'entre eux, le souhait est d'abord l'aspect économique.

Bilan formulé par le Forum des Marais Atlantiques

Les intervenants ont été satisfaits et intéressés de témoigner dans ce contexte de stage et d'écouter le témoignage des autres. Nous pouvons les solliciter à nouveau. Certains ont été particulièrement pertinents et les échanges avec le groupe très constructifs. Le travail proposé aux stagiaires en début de session est à poursuivre car il a souligné la difficulté qu'ils ont à présenter un projet sachant que souvent ils n'en maîtrisent qu'une partie. Par ailleurs, ils ont beaucoup de

difficultés à rendre compte des actions en marais des autres services de leur collectivité. Il y a là une véritable action de formation à mener.

Compte tenu du nombre de questions sur Natura 2000, il semble judicieux d'envisager une session sur ce thème sans doute en lien avec les DIREN mais aussi les autres services de l'Etat présents en zones humides : DDAF, DDE (service maritime) et Préfecture.

4.2.4 Rencontre « Agents de marais »

Depuis 3 ans, nous proposons aux jeunes recrutés dans le cadre du dispositif emploi-jeune sur des missions liées aux marais, de se retrouver une fois par an sur le thème de l'eau et des visites commentées de marais. Ce réseau comprend plus d'une cinquantaine de jeunes dans des structures variées. La dernière rencontre s'est tenue fin octobre 2002 au Parc Naturel Régional de Brière et a permis d'évoquer les questions liées à la jussie, à l'écrevisse mais aussi à la valorisation économique du roseau. Les différents participants apprennent ainsi à se connaître et peuvent par la suite mobiliser ce réseau en fonction des problèmes qu'ils rencontrent dans leurs marais.

Durée : 2 jours les 30 et 31 octobre 2002

Objet : proposer un contenu et des conditions de rencontre et d'échange permettant de constituer un réseau durable de partenaires techniques.

Résumé : Ces rencontres organisées par le Forum des Marais Atlantiques, sont les premières qui permettent à un corps d'agents de marais de partager des problématiques, formuler des questions communes et s'épauler dans la recherche de solutions techniques ou méthodologiques autour de la gestion de l'eau et des marais du littoral Atlantique. Après une première rencontre en Charente-Maritime en 2001, ce groupe d'une trentaine de personnes venant de trois régions (Poitou-Charente, Pays de Loire, Bretagne) et de profils divers (animateurs de territoires, chargés d'entretien de milieux, gestionnaires de réserves naturelles ou d'espaces protégés, techniciens des collectivités) s'est rencontré une seconde fois en Brière.

Compte-rendu du déroulement :

Le déroulement a été conforme au programme (joint) , sans débordement.

Les présentations ont été réalisées sous l'angle de la gestion des milieux (aquatiques et roselières) comme outil pour atteindre des objectifs de gestion globaux.

Les sites visités ont permis de rendre compte de :

- **La vulnérabilité des sites en l'absence d'entretien.** Les méthodes de curage des fossés par dragage ont été présentées et montrent la pression d'entretien nécessaire pour éviter un confinement rapide de différentes zones.
- **La vulnérabilité des sites face aux espèces invasives (écrevisse et jussie).** Les agents ont pu prendre la mesure de l'envahissement des milieux par deux espèces : La jussie présente une colonisation contenue grâce à une forte pression d'entretien (stratégie d'intervention fondée sur un arrachage manuel). L'impact destructeur de l'écrevisse de Louisiane sur le milieu aquatique, avec un appauvrissement considérable des biocénoses (prédation, concurrence, destruction des habitats par fouissage pour les espèces enfouies) et une dégradation importante de la qualité de l'eau (turbidité, anoxies,) (informations : rapport d'activité PNR Brière 2002, à demander).

Les agents ont décidé d'apporter une vigilance particulière concernant l'intrusion ou le développement de cette écrevisse dans leurs sites respectifs. Très peu d'entre eux étaient au courant du risque important que fait peser cette espèce sur les hydrosystèmes qu'elle colonise. Afin de ne pas être dépourvus en cas d'invasion de leurs sites, les agents ont demandé l'établissement de méthodes de lutte.

- **Les difficultés et les solutions face à un problème d'évolution non maîtrisé des milieux.** Le roseau a supplanté les prairies humides suite à la déprise par les agriculteurs-éleveurs ces cinquante dernières années. Des éléments de réflexion stratégiques ont été avancés par les agents du PNR pour contrer l'accélération du comblement du bassin de marais. Les agents ont

pu prendre la mesure de la nécessité d'une gestion précautionneuse de la roselière. Son extension pouvant être rapide, il convient d'en contenir la progression en fonction des usages ou des fonctions que l'on souhaite entretenir sur les sites.

- **La faisabilité de la valorisation d'une ressource aquatique : le roseau.** Les agents ont visité des roselières exploitées, une démonstration de fauche mécanique et de confection de bottes. C'était aussi l'occasion d'échanges sur les modalités d'installation comme activité économique de complément, et sur la réalité du marché du roseau (informations : rapport d'activité PNR Brière 2002, à demander).

Une excellente ambiance a régné tout au long des deux journées avec un fort degré d'interactivité entre les personnes. Différents documents ont été présentés : Les personnes intéressées ont reçu les références complètes afin de pouvoir les commander.

- Guide "Contrôle et gestion des plantes aquatiques exotiques envahissantes" (Ed. AELB, Diren, Forum). Disponibilité mars 2003 auprès des auteurs.
- Guide "Gestion des roselières" (Ed. ATEN). Extraits des Rapports d'activités 2001 du PNR Brière.
- Guide "Les principaux végétaux aquatiques du Sud-Ouest de la France" (Ed. AEAG).
- Guide "plantes du bord de l'eau et des prairies" (Ed. Gründ).
- Guide "pour contrôler la prolifération des jussies (*Ludwigia* sp.) dans les zones humides méditerranéennes. (Ed. Agence Méditerranéenne de l'Environnement).
- Guide "guide de gestion des proliférations des plantes aquatiques" (sous presse, Ed. MEDE, AEAG, Cemagref)
- Actes du Symposium "gestion des plantes aquatiques" 2-6 sept 2002 (Ed. Conseil Général 40, Cemagref)

Perspectives : Une nouvelle rencontre en 2003 est attendue.

Analyse et améliorations : Dès cette année, les membres du réseau ont désiré prolonger leurs échanges grâce au courrier électronique (mailing liste à mettre en œuvre par nos soins). Par ce moyen économique et rapide, chacun sera en mesure de proposer aux autres d'assister librement à des chantiers et opérations techniques de terrain.

Le fonctionnement en réseau s'avère répondre à des préoccupations réelles des agents. La demande de la part de chacun aujourd'hui est de poursuivre ces échanges organisés avec l'aide du Forum, une fois par an, en visitant en deux jours le site d'un ou plusieurs autres membres du groupe.

4.3 Partenariats scientifiques et universitaires

4.3.1 Comité scientifique

Le Comité scientifique s'est réuni le **23 mai 2002**.

Le thème majeur a été celui des **bio-indicateurs en marais**. Comment le Forum des Marais peut valoriser les travaux de la recherche pour initier et accompagner des suivis de milieux aquatiques chez les gestionnaires ? Les échanges ont aussi été riches autour des **missions de médiation** que le Forum assure mais dont il ne parle pas assez.

Le deuxième Comité scientifique qui aurait du avoir lieu le 28 novembre, a été repoussé au 29 janvier 2003. La journée sera consacrée au bilan 2002, au retour du Conseil des marais et à l'organisation 2003.

4.3.2 Travaux scientifiques

Nous suivons les travaux de plusieurs équipes scientifiques :

- IGARUN : S. Gaillard - étude conflits d'usages / enjeux hydrogéologiques sur lac de Grand-lieu.
- INRA : C. Chevallier - projet d'étude sur les unités paysagères fonctionnelles en marais doux.
- Geolittomer-CREMA : Thèse F. Paticat (Encadrement J. Hussenot, J.P. Corlay) - projet d'étude sur les unités paysagères fonctionnelles en marais salé, cartographie des usages. Fiers d'Ars.
- Fédération de Pêche de Charente-Maritime : (O. Robin, C. Provost) suivi de l'envahissement des marais par les écrevisses, problématique anguille.
- Agence de l'Eau Seine Normandie - (P. Mercier) descripteurs - évaluation travaux de curages et d'entretien en marais. Evaluée pour utiliser notre système de fiche +BD access + lien SIG.
- Réponse conjointe avec IGN-international à l'appel d'offre SPOT-IFEN sur SPOT V

4.3.3 Interventions lors de formation

Nous sommes intervenus dans le cadre de différents cycles de formation universitaires :

- DESS d'Angers « Gestion des zones humides : biodiversité et ingénierie » Emmanuel Jobin sur les outils SIG en marais le 30 novembre 2001
- FLASH La Rochelle dans le cadre du module de licence « initiation au patrimoine historique et naturel », présentation des missions du Forum des Marais le 6 mai par Laure Callens
- MST-Aménagement de la Faculté de Bordeaux le 14 mai ; accueil au Forum des Marais d'une douzaine d'étudiants en sortie pour trois jours sur le thème : "gestion des zones humides en Charente-Maritime" organisée par leur professeur Philippe MENARD présentation du Forum (Laure Callens 1h30) et un exemple d'action (Loïc Anras 1h30 : suivi de la qualité biologique des milieux aquatiques)

4.3.4 Accueil de stagiaires

L'équipe du Forum a accueilli six stagiaires en 2002 :

- Maël Hervouet, DESS « Espace rural et environnement » (Université de Dijon) en collaboration avec le CEMAGREF de Bordeaux (Christian Rigaud) sur la **question de l'exploitation et de la préservation de l'anguille en marais littoraux.**
- Nicolas Charbonnet, DEA de Droit Rural (Université de Poitiers – Jean-Marie Gilardeau), sur **l'application de l'article 10 de la loi sur l'eau** (procédure d'autorisation et de déclaration) pour les aménagements en marais atlantiques dans 5 départements.
- Pascale Larmande, DESS Ingénierie des Hydrosystèmes Continentaux en Europe (Université de Tours) dans le cadre d'une collaboration avec l'Equipe du Plan Loire Grandeur Nature (Lucien Maman) sur « **analyse de la gestion actuelle du réseau hydraulique et des zones humides des marais de la façade atlantique et mise en relation avec la qualité des milieux aquatiques** ». Le financement de ce stage est assuré par le Plan Loire Grandeur Nature. La jeune étudiante, Pascale Larmande a d'ailleurs été "major" de sa promotion !
- Anthony Guionneau, Licence « Système d'information Géographique » (Université de La Rochelle) sur **l'utilisation de BD Topo pour décrire le réseau hydraulique des marais – test sur le syndicat de marais de Saint Agnant – Saint-Jean-d'Angle**
- Jérôme Teixeira, maîtrise de géographie à La Rochelle, dans le cadre d'un partenariat avec le syndicat du Petit Marais de Blaye et la Communauté de communes de Saint-Ciers sur Gironde, pour un premier travail de cartographie numérique du marais

- Erwan Faux, étudiant en histoire à La Rochelle pour deux de ses projets sous la responsabilité de Nicolas FAUCHERE; un sur la Seudre et un sur Voutron ; aide pour la sortie de documents cartographiques.

4.4 Activités du centre de documentation

4.4.1 Le fond documentaire

Le centre de ressources dispose actuellement de 2044 documents référencés dans une base de données documentaires. Il s'agit d'ouvrages, d'études, de thèses, de rapports et de textes de droit. Nous sommes également abonnés à 98 revues et lettres d'information. En début d'année, nous avons élaboré une base de données permettant de décrire les périodiques auxquels nous sommes abonnés. Cet outil nous permet également de surveiller l'arrivée des nouveaux numéros afin d'alerter les éditeurs lors de numéros manquants. Un catalogue des périodiques et des lettres d'information a également été édité.

Pour compléter la veille réalisée à partir des journaux et périodiques, nous réalisons régulièrement **une veille sur une sélection de sites Internet** et ceci à l'aide du logiciel de veille « C4U ». Il nous signale automatiquement la mise en ligne de nouveaux documents ainsi que tous changements sur un site.

4.4.2 Contacts et créations de réseaux documentaires

Afin de prendre connaissance de leur fond documentaire, de collaborer techniquement et de promouvoir le centre de documentation du Forum des Marais Atlantiques, nous avons rendu visite aux documentalistes :

- de la DIREN Aquitaine (Direction Régionale de l'Environnement),
- de la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux),
- de l'IAAT (Institut d'Aménagement du Territoire) et,
- du CEL (Conservatoire de l'Espace Littoral et des Rivages Lacustres),

La connaissance des différentes thématiques des autres structures documentaires, nous permet d'orienter nos utilisateurs lorsque notre fonds ne répond pas pleinement à leurs attentes.

A l'occasion des journées d'échanges entre les Pôles-Relais du Plan National d'Action pour les Zones Humides le 29 et 30 août 2002, nous avons reçu la visite des documentalistes de ces structures. Cela a été l'occasion de mutualiser nos techniques et nos besoins documentaires.

Le réseau IDEA en Aquitaine :

Nous avons participé à une réunion le 15 octobre 2002 entre documentalistes travaillant dans le domaine de l'environnement et du développement durable. Le réseau Idéa a pour mission la mise en place d'un observatoire de l'environnement en Aquitaine et a animé cette rencontre. Les documentalistes présentes ont décidé d'éditer un bulletin documentaire sur l'environnement.

4.4.3 Traitement des demandes documentaires

Le Centre de Ressources Documentaires du Forum des Marais Atlantiques a enregistré une augmentation de sa fréquentation par rapport aux années précédentes : 81 demandes documentaires contre 60 en 2001. Les personnes consultent le plus souvent sur place et nous acceptons de prêter 3 documents par période de quinze jours.

- Thématiques les plus demandées :
Faune/Flore des marais (inventaire, gestion, biologie)
Lutte contre les espèces envahissantes (animales et végétales)

Entretien, gestion et réhabilitation des zones humides
Documentation générale sur les marais dans un secteur géographique précis.

- Secteur géographique des utilisateurs :

Poitou-Charentes

Charente-Maritime : 35

Vienne : 4

Deux-Sèvres : 3

Bretagne :

Ille et Vilaine : 2

Morbihan : 1

Haute-Normandie :

Seine-Maritime : 4

Pays de la Loire :

Vendée : 7

Loire-Atlantique : 3

Maine-et-Loire : 3

Centre :

Loiret : 2

Loir et cher : 1

Ile de France :

Val-d'Oise : 1

Aquitaine :

Gironde : 11

Landes : 2

Franche-Comté :

Jura : 1

Limousin :

Corrèze : 1

- Typologie des utilisateurs :

Associations de protection de la nature : 15

Collectivités territoriales : 13

Etudiants : 11

Structures portées par les collectivités : 10

Bureaux d'études : 10

Propriétaires et Syndicats de marais : 7

Chercheurs, scientifiques, enseignants : 4

Chambre d'agriculture : 1

La richesse de notre fonds documentaire, ainsi que la qualité de notre réseau de documentalistes, nous a permis de répondre de façon pertinente à toutes les demandes documentaires. Le nombre de demandes documentaires pour l'année 2002 nous indique que le centre de documentation est de plus en plus connu. Ceci est dû à l'élargissement de la gamme de produits et services documentaires destinés à promouvoir le centre de ressources : le site Internet du Forum ; la Diffusion Sélective de l'Information ; les contacts réguliers avec les autres centres de documentation en environnement ; la participation à des actions de communication (formations, journée Portes-Ouvertes) ; les relations techniques des chargés de mission du Forum des Marais Atlantiques.

Les occasions de valorisation du centre de ressources documentaires

Les participants aux différents séminaires organisés par le Forum des Marais Atlantiques visitent également le Centre de documentation. Depuis cette année, une sélection d'ouvrages disponibles au Forum sur le sujet traité est remis à chaque participants.

La journée « portes ouvertes » du 2 février 2002 a été l'occasion de présenter et promouvoir le centre de ressources auprès de plus d'une centaine de personnes. Des demandes de consultation et des offres d'enrichissement du centre de documentation ont été faites.

En septembre 2002, la formation pour le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) intitulé « Réfléchir sur l'implication des collectivités dans les aménagements et l'entretien des zones humides » a permis de promouvoir le centre de documentation auprès des participants – visite du centre, communication des thématiques, présentation des services et produits documentaires disponibles. A la suite, 6 participants sur 12 ont souhaité devenir destinataires de la diffusion sélective de l'information et 3 autres ont été demandeurs de recherches documentaires ponctuelles.

4.4.4 La Diffusion Sélective de l'Information

Cette année, nous avons proposé un **nouveau service documentaire** appelé *Diffusion Sélective de l'Information (DSI)*. Il s'agit de fournir régulièrement aux destinataires, une liste de références bibliographiques de documents récemment acquis au centre de documentation, correspondant à leur(s) domaine(s) d'intérêt(s). Ce produit, destiné aux acteurs et gestionnaires de zones humides, a pour objectif d'alerter et de faciliter la diffusion de l'information.

Actuellement, 25 personnes réparties de la façon suivante sont destinataires de ce produit : 10 au sein des Collectivités locales, élus et structures portées par les collectivités ; 1 syndicat de marais ; 11 au sien des Associations et organismes de protection de la nature ; 3 Scientifiques.

4.5 Animation du site WEB «www.forum-marais-atl.com»

Le site WEB du Forum est régulièrement mis à jour par nos soins. Il est référencé au niveau du site portail sur les zones humides de l'IFEN. Cette année, la mise en ligne du système d'information a été un des chantiers importants. Le site est régulièrement consulté avec un taux de 1000 à 1500 connexions par mois.

Janvier - juin :

3 mises à jour de l'agenda du forum et international,

3 mises à jour des rubriques documentaires (BD documentaire - bulletin signalétique).

Mise à jour et design de la page d'accueil et des onglets de navigation et de présentation des rubriques. Conception de cartes de navigation et du système de mise en ligne du système d'information.

Juillet :

Mise en ligne du système d'information (mille nouveaux fichiers et pages web), finalisation du design et de l'ergonomie.

Mise à jour des agendas et BD documentaire ; Mise à jour des formations et séminaires.

Aout - novembre :

Ajout de plus de 50 nouvelles fiches dans le système d'information.

Mise à jour des agendas et BD documentaires, bulletin signalétique, annonces Conseil des marais, formations, etc.

Mise en ligne de l'offre de publication du forum (CD, annuaires, rapports) avec plus de 20 nouvelles pages.

4.6 Editions du Forum des Marais

Chartre graphique et collections

L'évolution de la charte graphique du Forum des Marais a été confiée à l'agence de Communication Diagraphie à La Rochelle. Nous avons conclu avec cette agence, un contrat pour l'année 2002 pour les documents suivants : Lettre du Forum, affiches, fascicules «Vivre en Marais», cahiers de Séminaires. L'ensemble des documents du Forum ont maintenant une charte graphique harmonisée et souple. Les programmes des différents séminaires sont réalisés et imprimés en interne selon cette même charte.

En accompagnement des principaux séminaires, il a été décidé de créer des **affiches « événement »**. En 2002, 4 affiches ont été créées et diffusées : une pour la journée Ramsar du 2 février 2002 (300 ex) ; une pour le séminaire du 25 février (150 ex) ; une pour le séminaire sur l'Anguille du 27 juin 2002 (100 ex) ; une pour le Conseil des Marais du 25 novembre (200 ex).

Le Forum crée tout au long de l'année, différents documents sur les principales thématiques suivies. Vous trouverez en annexe le listing de ces documents qui peuvent vous être transmis sur simple demande.

Pour ce qui concerne les fascicules éleveurs et ouvrages hydrauliques, ils sont en cours de réalisation (parution prévue mi 2003) :

- « **Ouvrages hydrauliques et leur gestion en marais** » ; ce fascicule est réalisé en partenariat étroit avec l'UNIMA.
- « **Éleveurs en marais atlantiques** » ; ce fascicule est réalisé en partenariat étroit avec l'INRA Saint Laurent de la Prée mais aussi certaines Chambres d'agriculture, DDAF, ADASEA ; il sera enrichi de témoignage d'éleveurs.

Lettre du Forum

Dans le cadre de notre mission pôle-relais, nous avons fait paraître les deux premiers numéros de « Forum », la lettre du Forum des Marais Atlantiques. Le premier en juin 2002 avait pour thème central le Conseil des Marais 2001. Le second (novembre 2002) était consacré à Natura 2000 sur les territoires de marais.

Imprimé à 3000 exemplaires pour le premier numéro, nous avons dû pour le second augmenter le tirage à 4000 exemplaires. Diffusé auprès de 2200 personnes (fichier adresses du Forum), nous pouvons considérer que nous avons atteint notre objectif. A savoir, établir un lien entre les acteurs sur ces territoires (agriculteurs, éleveurs, collectivités territoriales, ...) et présenter à un large public les actions du Forum.

Photothèque

Depuis l'ouverture du Forum des Marais, le principe du stockage des images sur une base commune a été mis en place. Les reportages réalisés par les chargés de mission durant ces quatre années ont largement illustré les documents et rapports rendant compte des actions engagées par le Forum.

Plusieurs structures nous ont prêté des images et nous les en remercions. Cette année, il s'agit plus particulièrement du Conservatoire du Littoral, du Centre international de la Mer, de la LPO de Rochefort, du CEAN de Rochefort, des Archives de la ville de Rochefort, des Archives départementales de la Charente-Maritime, de la Maison du Parc du marais Poitevin, du PNR des Boucles de la Seine, du PNR Cotentin-Bessin, de l'Inra de Saint Laurent de la Prée, de la SEPANSO de Bordeaux, de la Chambre d'agriculture de la Charente-Maritime, de l'UNIMA (Charente-Maritime), de l'Ifremer, de la Mairie de Saujon, de l'Agence de communication Diagraphie

L'enrichissement de la base est donc maintenant bien engagé et nous souhaitons en 2003 pouvoir offrir à nos partenaires un « service image » dédié aux marais littoraux.

5. Mutualisation des pratiques, pôles thématiques

L'équipe du Forum des Marais Atlantiques organise certaines actions sur des domaines techniques particuliers afin de renforcer le partage des savoirs, d'initier des réseaux de compétences au sein des marais atlantiques et de mutualiser l'effort d'innovation. Ces actions peuvent ensuite être valorisées soit par le biais de séminaires, de diffusion de rapports et de fascicules techniques.

5.1 Outils de reconnaissance des réseaux hydrauliques de marais

Ces réseaux sont particulièrement complexes, sous-tendent la qualité des marais et demandent une gestion fine quotidienne ainsi que des entretiens réguliers qui nécessitent des enveloppes financières très importantes. Or, peu de documents cartographiques partagés, cohérents et structurés sous forme de base de données évolutives, permettent d'en rendre compte.

L'année 2002 a été consacrée à :

- la poursuite du travail technique (codification et descripteurs) pour la représentation des réseaux hydrauliques ;
- la préparation d'une formation pour les gestionnaires locaux à la méthode de codification, à l'utilisation des outils de suivi de gestion, au catalogage de leurs données (deux sessions de deux jours) ;
- la poursuite du projet « maquette hydraulique des marais de Rochefort » par un test d'enrichissement de BD Topo dans les marais de Saint Agnant Saint Jean d'Angle – réunion de restitution le 29 novembre 2002 ;
- l'animation et enrichissement du catalogage des données de cartographie du réseau hydraulique avec l'outil REPORTS en lien avec l'ORE en Poitou-Charentes.

5.1.1 Développement de la méthode de densification de BD Carthage à partir de BD Topo

Très rapidement, il s'est avéré en zone de marais qu'il était nécessaire de partir de référentiel géographique précis au 1/2000 pour rendre compte de la complexité du réseau hydraulique et des ouvrages. C'est pourquoi, il a été décidé d'enrichir la méthode avec l'utilisation de BD Topo. Les sites du marais de Rochefort (grâce à un prêt mono licence d'IGN) et du marais Poitevin ont servi de base à ce travail méthodologique.

Calendrier des réunions techniques

- *octobre 2001* : 1ère réunion du groupe technique. Nouveau lancement du projet par une réunion avec tous les partenaires.
- *28 novembre 2001* : Définir le «Contenant », c'est à dire le référentiel partagé.
- *5 décembre 2001* : Définir le « Contenu » (le sens donné aux objets composants le référentiel intégrateur et garantir le lien local/national c'est à dire la cohérence avec la BD CARTHAGE® et autre nomenclature).
- *12 décembre 2001* : Proposer les modalités d'un espace d'échange sécurisé pour la construction et l'exploitation de la « BD Marais ».
- *10 janvier 2002* : Point sur l'acquisition des droits d'utilisation de la BD TOPO® et complément du travail réalisé le 5 décembre sur la définition du « Contenu ».
- *7 février 2002* : Point sur l'acquisition des droits d'utilisation de la BD TOPO® et complément du travail réalisé le 5 décembre sur la définition du « Contenu ».
- 3 réunions techniques pour valider le lien avec la base nationale BD Carthage® :
- *20 mars 2002* : Validation de la méthode de densification (cahier des charges « Type ») et approfondissements de certains aspects techniques.
- *24 juin 2002* : Définition des possibles détenteurs d'informations au format numérique ou papier pour chacun des descripteurs et indicateurs devant être renseignés.
- *28 juin 2002* : Mise en œuvre de l'expérimentation. Définition des priorités de transformation de la BD TOPO® (IAAT) et instauration d'un protocole de relevé de l'information.

Test sur le marais de Saint Agnant – Saint Jean d'Angle (mai – septembre) : entrée en phase opérationnelle. Une fois l'expérimentation terminée...

- 20 septembre 2002 : Présentation du résultat des travaux à M. GIRAUD, Président du syndicat de marais de Saint Agnant Saint Jean d'Angle.
- 29 novembre 2002 : Restitution auprès des différents partenaires du projet de « mise en place d'un référentiel intégrateur à grande échelle sur le réseau hydraulique des marais littoraux Manche Atlantique ».

Un document de spécifications techniques et préconisation pour la mise en œuvre de la densification de BD Carthage et du chaînage BD Carthage – BD Topo a été rédigé au premier trimestre 2003 et remis aux partenaires le 16 mars 2003.

5.1.2 « Pré-maquette du marais rochefortais »

Cette action a connu bien des déboires et il nous faut constater l'impossibilité aujourd'hui de construire de manière partenariale une description fine du réseau hydraulique de l'ensemble du marais rochefortais. Ceci est du d'une part au coût d'acquisition de BD Topo en version multi-utilisateur, aux inquiétudes des syndicats de marais et de l'UNIMA sur les utilisations ultérieures d'une telle base numérique. De plus, la densification de BD Carthage à partir de BD Topo a nécessité des calages méthodologiques importants. Le contexte de « prêt IGN d'une licence monoposte » n'a pas permis d'envisager un réel partage des données numériques, qui rassurerait les gestionnaires.

Cependant afin de tester les avancées méthodologiques de l'hiver 2001 / 2002, un test grandeur nature a pu être réalisé sur le marais de Saint-Agnant – Saint-Jean d'Angle en collaboration étroite avec son président de syndicat de marais, Pierre GIRAUD.

Ne disposant au démarrage que de la BD Topo standard, il a été nécessaire d'effectuer des manipulations géométriques de certains objets du réseau hydraulique : mise en cohérence des objets non linéaires par traitement sous Arc Info à l'IAAT et re-connexion au réseau hydraulique. L'étape suivante a consisté à enrichir la sémantique de thèmes issus de la BD Carthage et de la BD Topo (codages et attributs). Deux méthodes ont été utilisées :

- par relevés directs sur le terrain : cette phase importante a permis de tester la pertinence de l'utilisation d'un SIG nomade,
- par relevés indirects : intégration de données administratives et des informations recueillies auprès des gestionnaires locaux.

Ce travail s'est achevé par la mise en cohérence et le chaînage entre la BD Carthage et la BD Topo, puis par une réflexion sur la mise en place d'un espace d'échanges et de la mise à disposition des bases de données enrichies.

Une restitution de ce travail a été faite le 29 novembre 2002 au Forum des Marais Atlantiques à Rochefort en présence des gestionnaires locaux, des partenaires techniques et financiers et d'une délégation d'étudiants de la Licence Universitaire Professionnelle SIG de La Rochelle.

Ce test a permis de corriger et de compléter le document méthodologique édité après la réunion du mois de mars avec IGN, IAAT et les deux Agences de l'Eau.

5.1.3 Développement d'un test au sein du petit marais de Blaye

Le Directeur de l'Association Syndicale Autorisée du Petit Marais de Blaye, Monsieur Thierry DELOTTIER, a convié, le 25 avril 2002, les représentants des collectivités territoriales et locales, des différentes directions départementales et de l'Agence de l'Eau afin de débattre sur l'opportunité de création d'un marais pilote sur la rive droite de l'estuaire de la Gironde, et des programmes d'action qui pourraient être menés sur ce territoire. Le Forum des Marais Atlantiques

y a présenté ses travaux relatifs à l'annuaire des gestionnaires de l'eau et les outils de cartographie numérique permettant de répondre aux besoins exprimés.

Monsieur Philippe PLISSON, Président de la Communauté des Communes de Saint-Ciers-sur-Gironde a fait part de son intérêt quant à ce projet de "marais-pilote" et a précisé que dans le cadre du travail du **Comité Consultatif pour la Valorisation des Marais du Nord Blayais** mise en place par la Communauté de Communes, une telle étude permettrait de dégager des pistes d'actions pour le futur.

Lors de cette journée, il a été décidé de réaliser un audit sur le modèle de gestion hydraulique et d'usages des sols du Petit Marais de Blaye. **Le Forum des Marais Atlantiques a été sollicité pour apporter son appui technique à cette initiative qui vise à répondre aux attentes des acteurs locaux.** Pour ce faire, le Forum a aidé le Président du Petit Marais de Blaye à formaliser un premier projet et accueillir un stagiaire de l'Université de la Rochelle.

Le résultat est la création de premières couches d'information cartographique numérique permettant de mieux appréhender la description du réseau hydraulique et de l'occupation du sol du territoire de l'ASA du Petit Marais de Blaye. L'objectif de ce référentiel intégrateur est de fournir un outil cartographique numérique permettant de retranscrire la complexité du réseau hydraulique de marais saumâtre à l'échelle moyenne (1/50000è) et à grande échelle (échelle fonctionnelle pour les gestionnaires du marais, 1/5000è).

Date des principales réunions :

- 8 février : réunion de travail (G.Miossec et E.Jobin) au Forum avec M.Delottier ;
- 25 avril : réunion élargie du syndicat du petit marais de Blaye – discussion sur l'opportunité d'un « marais-pilote » (G.Miossec, L.Callens, E.Jobin) – présentation de l'annuaire, de BD Carthage et de l'orthophoto par le Forum des Marais
- 11 juin : mobilisation des communauté de communes autour de l'accueil d'un stagiaire avec G.Miossec
- 10-11 juillet : encadrement du stagiaire par Gilbert Miossec pour lancement du travail
- 16 septembre : présentation restreinte par G.Miossec et le stagiaire au Directeur de l'ASA et aux communautés de communes
- 15 novembre : présentation et remise du travail par G.Miossec devant l'assemblée générale de l'ASA du Petit Marais de Blaye

5.1.4 Organisation de la formation « densification de BD Carthage en marais »

En 2002, en partenariat avec Data Image, le Forum des Marais Atlantiques a préparé une formation à l'attention des gestionnaires de marais « utilisation et densification de la BD Carthage V3 ». La première session a eu lieu les 15-16-17 janvier 2003. Elle a rassemblé des gestionnaires de 6 organismes : IIBSN, Adasea 17, PNR Boucles de la Seine, CREAA, Syndicat mixte du marais breton, Fédération de pêche de la Vendée. La première journée de formation a été consacrée à la découverte (à partir du support de formation) et à la visualisation, de la BD Carthage® v 3.0 (sous Arcview 3.2). Cette seconde journée a été consacrée principalement à la densification géométrique et sémantique de la BD Carthage® et à l'analyse spatiale. La dernière journée était dédiée à la découverte de la base de données « Plantes Envahissantes » et à la représentation spatiale des données stockées sous le SIG à partir de la BD Carthage® v 3.0.

Deux autres sessions se dérouleront en 2003 (printemps et automne) en utilisant d'autres logiciels SIG parmi les plus utilisés (Arc View 8.2, MapInfo 7.0, ...).

5.1.5 Assistance aux SAGEs et études hydrauliques « marais »

• SAGE Boutonne

Interlocuteur principal : N. Baudry, animatrice.

Instance de travail : Commission locale de l'eau

La CLE a le mode de fonctionnement suivant pour élaborer des mesures : en séance plénière, une série d'actions pour une mesure générale est proposée et soumise à validation. Les amendements sont pris en compte et les personnes conviées à la séance plénière sont invitées à abonder le document en mesures spécifiques dans les semaines qui suivent. La mesure générale ainsi enrichie et mise à jour est discutée en comité restreint de la CLE, puis proposée à validation finale au cours d'une des séances plénières suivantes.

Le travail pour le Forum a consisté à contribuer à alimenter en informations, faire des propositions, orienter l'animatrice vers des personnes ressources afin de permettre un travail sur les mesures générales et spécifiques. Ce travail s'est déroulé de manière continue durant tout 2002, avec une accélération en fin d'année imprimée par la CLE. Celle-ci souhaite en effet présenter un catalogue finalisé de mesures début 2003.

L'implications du Forum s'est faite au niveau de :

- Conseils aux travaux SIG par E. Jobin avec, notamment les réunions du 21 février et du 16 mai
- Conseils à la prise en compte de la qualité biologique avec, notamment les réunions du 5 mars et du 30 septembre.

Ceci s'est traduit par des mesures adoptées par la CLE du 28/11/02 :

- Gestion qualitative de la ressource : la qualité des nappes
 - Gestion qualitative de la ressource : la qualité des cours d'eau
- et à la CLE du 19/12/02

- Gestion du fond de vallée, protection des milieux aquatiques et gestion des crues et des risques d'inondation.

• SAGE Marais Breton

Interlocuteur principal : H. Ponthieux, Animateur.

Instance de travail : Comités de travail thématiques.

Le mode de travail est ici différent : l'animateur prend l'initiative de constituer des groupes de travail sur des thèmes particuliers. L'animation des groupes et la rédaction des mesures est confié au bureau d'étude SCE. L'évolution des travaux est présentée au fur et à mesure à la CLE par l'animateur. L'implications du Forum s'est faite pour :

- Conseil en cartographie ;
- Présentation et distribution de l'annuaire des gestionnaires de l'eau lors de la réunion prospective au Daviaud le 27 mai ;
- Participation aux groupes de travail relatif à l'enjeu D du SAGE "le développement équilibré et durable des usages et des fonctions des marais":

Groupe n°1 (13/11/02)

- Critères de définition du réseau d'intérêt collectif
- Modalités de réalisation et d'évaluation des travaux de restauration
- Développement de la richesse piscicole

Groupe n°2 (13/11/02)

- Gestion hydraulique des marais
- SIG des marais

• SAGE Marais Poitevin

Interlocuteur principal : P. Bruneau, B.E. SAFEGE

Nous avons été sollicité pour présenter un panorama des structures de gestionnaires, en présenter la cartographie et les interactions.

Réunion du 06 et 07 /11/02, au Forum des Marais

- **Sivom de Haute Gironde**

Le SIVOM de Haute-Gironde a engagé la réalisation d'une **étude hydraulique sur le périmètre du futur Pays de la Haute Gironde**.

Le Forum des Marais a participé à l'élaboration du cahier des charges, au choix du prestataire (3 et 10 juin). Il a diffusé les données en sa possession auprès du bureau d'études et participe aux différentes réunions d'avancement. En 2002, le Forum a participé à quatre réunions de travail d'avancée de l'étude (17 juin, 23 octobre, 6 novembre, 5 décembre).

Cette étude s'inscrit dans la politique de développement du Pays de la Haute Gironde. Suite à la tempête de 1999, une véritable prise de conscience des problèmes liés à la gestion des eaux de surfaces et des inondations a émergé. Cela a permis un certain nombre d'actions dont l'étude hydraulique / aménagement du Pays de la Haute Gironde. Le Comité de pilotage réunit de nombreux acteurs institutionnels et de terrain. Un Comité Consultatif regroupe les Syndicats de marais, Syndicats de Bassins Versants et des représentants des chasseurs et des pêcheurs. Il s'agit donc de :

- Sortir d'un débat purement hydrologique pour l'ouvrir plus largement sur l'hydraulique et l'aménagement
- Se rapprocher au plus près des spécificités locales et des attentes des acteurs locaux : conflits des usages de l'eau, projets d'aménagements, etc.
- Utiliser les savoir-faire hollandais sur les phénomènes fluvio-maritimes et la gestion du risque (politique de gestion des ouvrages de protection, évaluation des dommages, système d'urgence, etc.)
- Tirer parti des enseignements de micro-modélisations et des nombreuses études déjà réalisées pour élaborer un modèle inondation performant dont on veillera à la compatibilité avec les approches plus globales qui pourront être menées
- Permettre l'élaboration de sorties opérationnelles qui règlent les problèmes
- Conseiller les collectivités dans leurs relations avec l'Etat ainsi que dans la maîtrise des modèles et des études hydrauliques réalisées ou en cours.

5.2 Qualité biologique des milieux aquatiques de marais

5.2.1 Séminaire « entretien qualitatif des milieux aquatiques en marais »

Ce séminaire a eu lieu à Coulon le 25 février 2002 et a réuni plus de 70 gestionnaires.

Il a permis d'échanger sur la façon dont les travaux actuellement programmés en marais prennent en compte les aspects qualitatifs des milieux aquatiques dans ces territoires. Nous avons proposé de débattre des bénéfices remarquables ou attendus au niveau du réseau hydraulique et de l'attention portée depuis environ cinq ans aux aspects biologiques et paysagers. Il a permis de préciser avec tous ceux qui suivent les travaux d'entretien de marais, les aspects techniques, pratiques, financiers et réglementaires inhérents à la gestion qualitative de ces milieux.

Les échanges se sont structurés à partir de quatre points de vue :

➤ **La vision des syndicats de marais et des collectivités locales :**

Comment intègrent-ils cette notion qualitative d'une opération, d'une intervention sur les milieux aquatiques de marais" dans leur programme d'entretien ?

Qu'elles sont leurs attentes dans ce domaine ?

Les acteurs en marais peuvent-ils en tirer des avantages, et si oui quels sont-ils ?

➤ **La vision technique de l'entretien :**

Faire évoluer le matériel utilisé et adapter les pratiques aux exigences qualitatives de l'entretien.

Codifier ces aspects techniques et élaborer des cahiers des charges,

Conduire à un suivi spécifique des travaux en mettant l'accent sur la préservation de l'environnement.

➤ **La vision administrative et financière de ces nouveaux aspects :**

Le contexte réglementaire en vigueur,

Les possibilités des politiques contractuelles pour l'entretien.

➤ **La vision des écologues, des scientifiques :**

Comment évaluer et rendre compte de la qualité biologique des milieux aquatiques en marais ?

5.2.2 Guide méthodologique « Outils de suivi d'actions d'entretien des milieux aquatiques en marais doux »

Ce guide a été conçu pour tirer partie des fiches conçues en 2000 par un groupe de travail multipartenarial (ADEV, Cemagref, Faculté de Nantes, Forum). par les agents de terrain et les structures gestionnaires. Ce guide a pour vocation de servir aux agents et techniciens des structures de gestion de l'eau et de l'entretien des réseaux de canaux en marais. Il vise à une appropriation facilitée, avec un accompagnement fourni gratuitement par le Forum. Le guide présente le cadre méthodologique qui a présidé à la conception de cet outil et la stratégie à mettre en place pour un suivi. Il présente ensuite les méthode pour remplir les fiches de suivi de terrain.

Le guide est accompagné d'un CD-rom comprenant une base de donnée tournant sous Microsoft Access. Celle-ci permet de réaliser une saisie informatique à des fins d'archivage et de traitement des données. Cette base a été conçue afin de pouvoir être interfacée, au besoin, avec un Système d'Information Géographique et réaliser des synthèses cartographiques.

5.2.3 Audit des gestionnaires sur leur prise en compte de la qualité biologique lors des travaux d'entretien

5.2.3.1 Audit auprès des gestionnaires du bassin Loire Bretagne

Le Forum des Marais Atlantiques a encadré un travail d'étudiant en troisième cycle dans le cadre d'un partenariat avec l'équipe pluridisciplinaire du Plan Loire :

« Analyse de la gestion actuelle du réseau hydraulique et des zones humides des marais de la façade atlantique de Nantes (44) à La Rochelle (17), et mise en relation avec la qualité des milieux aquatiques. » Pascale Larmande, mémoire de fin d'étude DESS Ingénierie des Hydrosystèmes Continentaux en Europe.

Un audit réalisé auprès de plus de 30 gestionnaires ainsi qu'une étude bibliographique sur des marais doux endigués, des marais salés et des marais de fond de vallée humide, ont montré que les actions de gestion effectuées n'intégraient pas encore suffisamment les impacts écologiques pouvant en résulter. Or c'est la qualité de l'entretien réalisé par les acteurs locaux qui détermine le bon fonctionnement et la conservation du marais.

L'analyse des techniques d'entretien et de leurs impacts sur les milieux aquatiques a permis de proposer des mesures visant, par une meilleure prise en compte de l'entretien, à pérenniser l'entité même des marais littoraux : aide à la gestion aux propriétaires de parcelles et de canaux, re-harmonisation des systèmes d'aide et des dispositifs financiers, cahier d'entretien globalisé par entité de marais, cahier de préconisations techniques spécifiques, formation des personnels des entreprises prestataires, constitution brigades de techniciens spécialisés.

5.2.3.2 Audit auprès des gestionnaires du bassin Adour Garonne

Afin de développer la prise en compte de la qualité biologique des milieux aquatiques dans les pratiques de restauration et d'entretien, il semble opportun de réunir en réseau les différents gestionnaires afin qu'ils puissent dans un premier temps échanger sur leurs pratiques, faire part de leurs interrogations, pour ensuite, construire ensemble, éventuellement des outils communs.

5.2.4 Analyse de l'application des outils de suivi de la qualité biologique

Le Forum des Marais assure la promotion d'un outil de suivi-évaluation sur les travaux de curage et/ou de suivi patrimonial sur le réseau hydraulique en marais doux. Cet outil a pour vocation de servir aux agents et techniciens des structures de gestion de l'eau et de l'entretien des réseaux de canaux en marais. Il vise à une appropriation facilitée, avec un accompagnement fourni gratuitement par le Forum. En 2002, le porté à connaissance et l'incitation ont porté ses fruits en direction de quatre structures :

- **Le Syndicat mixte EDEN (Entente Départementale pour l'Erdre Navigable, 44).**

Dans le cadre de la réalisation du document d'objectif NATURA 2000 du site, l'outil a été utilisé pour réaliser un état des lieux patrimonial exhaustif sur tous les canaux, fossés et cours d'eau du périmètre. Un total de plus de 180 fiches a été dressé. Un conseil et un encadrement a été fourni pour cette première étape du travail. L'EDEN compte ensuite archiver sur base de données Microsoft Access (conçue et fournie par le Forum, interfaçable sur SIG) pour renseigner le SIG du docob. Un accompagnement sera donc encore à fournir. De plus, dans le cadre d'une démarche de construction d'un projet de CRE en partenariat avec L'Agence de l'Eau, les chargés de mission en charge du dossier ont compris l'intérêt de se doter de ce dispositif pour l'intégrer dans un tableau de bord de la gestion.

- **Le Syndicat Mixte de Gestion Ecologique du Marais Breton et de protection de son Environnement (85).**

Après une année d'incitation de notre part, le Chargé de mission vient de nous faire la demande de mise à disposition de la dernière version de l'outil dans sa version complète (avec la BD interfaçable sous SIG). En effet, il était envisagé par le Syndicat de le mettre en œuvre dès l'achat de l'outil SIG, en fin 2002. Nous allons donc être prochainement sollicités pour l'accompagnement dans la mise en œuvre du dispositif de suivi. (NB : Nous venons aussi de livrer au Syndicat mixte un système complet identique créé pour le suivi et la planification de la lutte contre les plantes aquatiques envahissantes.) De plus, dans le cadre d'une démarche de construction d'un projet de CRE en partenariat avec L'Agence de l'Eau, le chargé de mission en charge du dossier a compris l'intérêt de se doter de ces dispositifs pour les intégrer dans un tableau de bord de la gestion.

- **l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (79-85-17).**

Une formation vient d'être dispensée pour l'intégration d'outils de suivis (plantes envahissantes) au niveau de leur SIG. La mise à disposition de la dernière version de l'outil de suivi sur les travaux de curage et/ou de suivi patrimonial sur le réseau hydraulique en marais doux vient d'être demandée au Forum. Un accompagnement sera proposé par le Forum pour sa mise en œuvre et son intégration dans le tableau de bord général du CRE.

- **Le SAGE Marais Breton-Baie de Bourgneuf (85-44).**

Dans le cadre de notre participation aux ateliers relatifs à l'enjeu D du SAGE intitulé "le développement équilibré et durable des usages et des fonctions des marais", nous avons eu la demande de la mise à disposition de l'outil, afin qu'il intègre le tableau de bord du SAGE, et soit recommandé auprès des gestionnaires locaux. Un dossier complet a été remis à l'animateur du SAGE (Association pour le développement du Bassin versant de la baie de Bourgneuf) et au bureau d'étude en charge de l'étude (SCE).

5.2.5 Etude CREN "Diagnostic écologique des marais ostréicoles de Seudre"

Comité scientifique de l'étude CREN Poitou Charentes : "Diagnostic écologique des marais ostréicoles de Seudre"

Interlocuteur principal : M. Boutaud, (CREN), J.J Blanchon (LPO).

Instance de travail : Comité scientifique : L. Anras (Forum), MC Lacoste (CELRL), Ms. Guilloteau et Gouletteau (EID), C. Rigaud (Cemagref), P. Blachier (CREAA), JP Maucourt (Chambagri), A. Champeau (Section régionale conchylicole), O. Allenou et M. Boutaud (CREN)

L'étude visant à mettre au point des descripteurs pour l'aide au pilotage de la gestion environnementale des sites du CREN. Cette étude permet d'établir un ensemble de descripteurs. Ces descripteurs d'état permettent d'établir un état des lieux et rendent compte de la richesse du site. L'étude amorce des pistes pour mettre en place des descripteurs dynamiques, rendant compte des interactions entre usages et habitat-espèces. Ces premiers outils devraient permettre de mettre sur pied un premier système de suivi sur les parties exondées (prairies, berges, etc.). Il demeure un chantier à entreprendre pour établir des descripteurs pour l'état des lieux puis le suivi des parties aquatiques.

Le CREN met à disposition du Forum tous les résultats pour poursuivre dans ce sens.

La profession agricole et conchylicole est attentive et prête à mettre en œuvre des préconisations environnementales dans la gestion et l'entretien. Elle est aussi attentive à la faisabilité des suivis, dès que les méthodes seront au point.

5.2.6 Suivi des Contrats de Restauration-Entretien de Zones Humides

- **Suivi du Contrat Restauration Entretien Zone Humide de l'IIBSN**

Instance de travail : Comité de suivi

Il s'est réuni le 18/04/02 (Niort), avec pour objet la présentation du bilan d'action 2001 et la programmation 2002. Des précisions ont été demandées par le comité (protocoles de suivi, et l'utilisation d'indicateurs, compléments de dossiers techniques) ainsi que des recommandations (travail plus étroit avec le comité scientifique).

Instance de travail : Comité scientifique (AELB, IIBSN, Forum, Cemagref, Parc Marais poitevin)

Il s'est réuni le 14/05/02 (Niort), avec pour objet l'aide à la mise au point d'indicateurs pour le tableau de bord de suivi des actions d'entretien.

- **Suivi de l'étude préalable au Contrat Restauration Entretien Zone Humide du syndicat mixte du marais poitevin-bassin de la Vendée**

Instance de travail : Groupe de travail pour la mise en place du CRE

L'étude préalable est confiée par le syndicat mixte sous maîtrise d'ouvrage déléguée à la DDAF de la Vendée au Bureau d'étude Hydroconcept.

Le Forum a participé à la constitution du cahier de charge de cette étude en 2000. Elle a démarré avec retard. Durant l'été 2001, l'équipe du Forum a été sollicitée par le bureau d'étude pour utiliser les outils de suivi de la qualité biologique des fossés et disposer du travail réalisé sur le marais poitevin. Malheureusement, il n'y a pas eu de réunions régulières du Comité de suivi.

Nous avons été sollicités pour participer à la réunion du 28/06/02. Il s'agissait de présenter des options de gestion hydraulique simulées à petit groupe d'acteurs locaux (syndicats de marais) sur la base d'un diagnostic cartographique très précis et complet et de préparer la présentation du travail dans une session ultérieure du syndicat mixte.

Nous avons participé à la réunion de présentation au syndicat mixte du 29 juillet 2002

Nous n'avons pas pu participer au groupe de travail du 16 décembre 2002.

- **Suivi de l'étude préalable au Contrat Restauration Entretien Zone Humide du syndicat mixte hydraulique de l'AUNIS**

Instance de travail : Groupe de travail pour la mise en place du CRE

Un premier courrier du 15/10/01 nous a été adressé pour avis et améliorations concernant une proposition de cahier des charges pour un appel d'offre pour une étude diagnostique préalable. Une réunion du groupe de travail s'est tenue le 25/01/02 (Andilly) pour l'établissement de la version définitive du cahier des charges. L'Unima a été retenue comme prestataire pour l'étude et devrait présenter un projet avec demande de budget dans le second semestre 2003.

5.3 Outil de suivi des espèces envahissantes

A partir des représentations cartographiques numériques, les gestionnaires souhaitent pouvoir suivre les différentes actions de gestion du réseau hydraulique et rendre compte de son état. L'assistance méthodologique s'est poursuivie en lien étroit avec la Diren Pays de la Loire (Roland Matrat du SEMA). Le Forum des Marais a également participé à la rédaction d'un guide technique sur les espèces invasives avec la DIREN Pays de la Loire et l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Outre les aspects biologiques et écologiques, il insiste sur les outils de suivi, le cadre réglementaire et les techniques utilisables pour les chantiers. Ce guide sera diffusé courant février aux différents gestionnaires avant la saison 2003.

Par ailleurs, dans le cadre de la formation sur la densification de BD Carthage en marais, préparée cette année et dont la première session se tiendra mi-janvier 2003 ; un module spécifique, sous forme d'une troisième journée, a été joint pour l'utilisation des outils de suivi des espèces invasives en milieu aquatique. Ce module est également préparé avec la nouvelle version (V3) de BD Carthage et mis en œuvre dès la première session.

5.3.1 Plantes aquatiques envahissantes

5.3.1.1 Organisation en Pays de la Loire

Sur sollicitation fin 2001 de la Diren Pays de la Loire et de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, nous avons été saisis pour aider à la mise en place d'un dispositif de diagnostic et de suivi régional de l'envahissement par les végétaux aquatiques exotiques envahissants. Ce dispositif est composé d'un ensemble de comités interdépendants :

- Le comité régional : l'assemblée générale des gestionnaires.

Un comité régional constitué des gestionnaires locaux (syndicats de rivières, fédérations de pêche, de chasse, associations) a été réuni par la Diren (sur initiative de l'EDEN) pour fédérer les actions de lutte. Nous y avons été associé dès le commencement (L.A., E.J.) afin d'apprécier les besoins et adapter notre réponse.

Dans un premier temps il s'est agi de réaliser un outil unifié de collecte de l'information de terrain. Ce travail nous a été confié, sur la base de l'expérience menée en 2001 sur le marais poitevin. Nous avons proposé une fiche et une base de données Access adoptées par tous les membres du comité. Cette fiche dans sa première version avait été employée par quelques gestionnaires seulement en 2001, mais par la totalité en 2002. En 2003, tous les gestionnaires se veulent destinataires et utilisateurs de la base de données Access, facilitant ainsi les échanges de données.

Réunions : 12/12/2001 (Nantes), 26 février (Nozay) ; 24 juin (Nantes) ;

- Le comité cartographie.

Composé du Forum des marais, de la Diren, de l'AELB, et de la Fédération de pêche de Vendée, il a commencé à travailler dès la fin 2001. Avec notre encadrement technique, il a produit une méthode unifiée d'intégration des données sous SIG, en s'appuyant sur la BD Carthage. Il a produit une charte graphique (modes graphiques, légendes, codes couleurs, échelles) pour une représentation cartographique unifiée des espèces envahissantes pour les différents opérateurs disposant déjà de SIG. Ces méthodes sont disponibles et seront adoptées en 2003 par les opérateurs.

Réunions : 4 juillet, 9 septembre, 3 octobre à Nantes ou à Rochefort

- Le comité scientifique.

Composé du Forum des Marais (E.J., L.A.) , de la Diren (R.M.), de l'AELB (L.V.), sous la forme d'un comité rédactionnel dans un premier temps, il s'est ensuite doté d'un groupe d'experts

scientifiques du GIS "plantes aquatiques", appuyé par le SRPV Pays de la Loire et des représentants des gestionnaires (1 pour les marais, 1 pour les syndicats de rivières).

La première production de ce comité est la réalisation d'un guide d'intervention méthodologique et technique relatif à la lutte. Ce document fait la synthèse des expériences de gestion nationales (avec une bibliographie internationale), fait un point juridique, et produit des préconisations auxquelles devrait se conformer un gestionnaire pour produire un projet d'intervention et de gestion recevable.

Des actions sont envisagées en 2003 : expérimentations cadrées sur zones tests, fédération en un groupe national avec les groupes scientifiques et techniques aquitains et du Languedoc-Roussillon, résolutions à communiquer aux députés et élus locaux en matière de prévention et de lutte.

Réunions du comité rédactionnel : 12 mars (Nantes), 23 avril (Rochefort), 28 mai (Rochefort), 21 novembre (Rochefort),

- Le comité communication.

Instauré par l'assemblée générale sur proposition de l'animateur DIREN et AELB, il est animé conjointement par le Forum (L.A.) et le Conservatoire Régional des Rives de la Loire et de Ses affluents (C.P.). C'est un comité ouvert à toutes les bonnes volontés.

Un premier travail a consisté à faire un audit des actions de communication de tous les opérateurs, afin de coordonner les actions et rationaliser les coûts de communication.

Une stratégie de communication (hiérarchisation des médias à utiliser, fréquence) est en cours de définition afin d'entamer des premières actions dès 2003.

Réunion : 04/10/02 (Nantes)

- Les comités départementaux

Le comité départemental de La Loire-Atlantique est le premier à s'être constitué ; il y a eu une réunion le 29 mai 2002 à laquelle nous avons participé. Il sert à étudier et mettre en oeuvre un programme global d'interventions à l'échelle départementale sur la base de protocoles agréés. Ayant vocation à permettre aux maîtres d'ouvrage d'argumenter lors de la présentation de leur dossier aux cofinanceurs (Département, AELB, Région, Etat, Europe), il permet de viser la conformité des dossiers aux cahiers des charges.

Le Forum des Marais est présent auprès du Département de la Vendée en cours d'adoption d'une instance de ce type, à poursuivre une démarche similaire, en cohérence avec l'animation régionale ; Réunion du 27/11/02 à La Roche/Yon.

5.3.1.2 Autres

UNIMA

Les travaux ont porté sur des débats relatifs à la poursuite de l'initiative de l'Unima en matière de lutte contre les espèces végétales exotiques aquatiques.

Date des réunions :

- le 5/10/02 : L.A., Eric Perrin.

- le 26/11/02 : L.A., Fabienne Dallard, François-Xavier Robin

Le Forum a contribué à la réalisation des plaquettes d'information réalisées par l'UNIMA.

Plantes aquatiques envahissantes en Marais poitevin

En tant que membre du comité cartographie pour la coordination de la lutte, nous avons participé à deux réunions : le 24 janvier et le 13 juin à Coulon (L.A., E.J.).

Il s'agissait de produire une charte graphique (modes graphiques, légendes, codes couleurs, échelles) pour une représentation cartographique unifiée des espèces envahissantes pour les différents opérateurs disposant déjà de SIG. Il s'agissait aussi d'adopter définitivement une version

de la base de donnée Access pour saisir les données de terrain, et de la proposer à un nombre plus grand d'opérateurs de terrain. Il s'agissait encore d'affirmer le rôle du Parc du Marais poitevin en tant que coordinateur et centralisateur des données à cartographier.

5.3.2 La grenouille taureau

Le Forum dispose de quelques études réalisées sur cet espèce.

Un comité de pilotage a été créé en Aquitaine à la fin de l'année 2002 auquel le Forum des Marais participe. Il y a été décidé la réalisation d'une étude scientifique sur les mécanismes et les impacts de l'invasion de la grenouille taureau dans le sud-ouest de la France.

Cette étude devra :

- Permettre de déterminer l'impact de la grenouille taureau sur les milieux concernés et évaluer les risques de la prolifération.
- Confirmer si l'éradication est possible et avec quels moyens elle peut être mise en œuvre

Ces méthodes d'éradication auront une efficacité renforcée d'autant que les mécanismes de l'invasion seront connus. La finalité de l'étude est également de renforcer le réseau d'acteurs déjà largement mobilisé pour cette problématique et de pouvoir l'utiliser comme élément de base du suivi lors de l'éradication et après celle-ci. Dans ce cadre, la coordination d'actions isolées (collectivités locales qui éliminent les têtards d'un étang communal, associations de pêcheurs qui "tirent" les adultes sur un étang de pêche ...) est aussi à entreprendre.

Cadre général du programme :

Suivi et mise en pace de la régulation ou l'éradication des population de grenouilles taureau.

Maître d'ouvrage : F.D.A.A.P.P.M.A. de la Gironde // Maître d'œuvre **Cistude Nature**

Echelle géographique :

Priorité 1a : Gironde, Dordogne, Lot et Garonne, Landes.

Priorité 1b : Charente et Charente-Maritime.

5 volets de travail :

- Observatoire et inventaire : recueil d'information – cartographie dynamiques
- Etude et interventions (Etudes scientifiques et mécanismes d'invasion)
- Méthodes et tests de régulation, d'éradication.
- Sensibilisation, communication, formation.
- Animation de Comité de Pilotage, bilan, rapport d'activité.

Comité de pilotage : les financeurs et organismes associés

Comité scientifique et technique à constituer.

Durée du programme 4 ans ; Coût global du programme : 150 200 euros ; Financeurs : DIREN, Conseil Régional Aquitaine ; Conseils Généraux 33, 24, 47, 40 ; Agence de l'eau Adour Garonne ; Conseil Supérieur de la Pêche ; Fédérations des A.A.P.P.M.A. 33, 24, 47, 40.

A la demande de **Cistude Nature**, le Forum des Marais Atlantiques a participé à deux réunions en 2002 organisées par le département de la Gironde.

5.3.3 Le Baccharis

Pour le moment, le Forum suit les travaux du SICAPG sur les marais de Guérande avec le SRPV de Nantes ainsi que les travaux de l'EID en Charente Maritime. Un certain nombre d'études sont disponibles au centre de ressource documentaire.

5.4 Gestion et valorisation de l'anguille en marais

5.4.1 Séminaire « Gestion raisonnée de la ressource piscicole en marais »

Un nouveau séminaire sur la préservation de l'anguille en marais littoraux et les possibilités de valorisation de cette espèce emblématique a eu lieu **le 27 juin 2002**.

Il a permis de dresser le bilan des différents textes réglementaires qui encadrent les possibilités de préservation et valorisation de l'anguille en marais. Un premier dialogue s'est également engagé avec les pêcheurs professionnels qui sont plus localisés en rivière et en estuaire.

Les Actes du Colloque sont rédigés. L'édition est prévue pour juin 2003.

5.4.2 La problématique anguille en marais sur la façade atlantique : plan de gestion et activités

Un audit a été mené dans le cadre d'un DEA accueilli au Forum des Marais et co-encadré avec le CEMAGREF de Bordeaux : « La problématique anguille en marais sur la façade atlantique : plan de gestion et activités ». 51 personnes des structures nationales, régionales et départementales ont été auditées ; 27 exploitants ou gestionnaires locaux ont été audités.

Ce travail est disponible sur CD ROM. Une synthèse est disponible sur papier.

5.5 Construire et promouvoir les produits marais

En organisant le 9 octobre 2001 un séminaire sur le thème « *Des marais, des produits, des images, une identité ?* », le Forum des Marais Atlantiques, la Chambre d'Agriculture de la Charente-Maritime et leur réseau de correspondants ont souhaité mettre en valeur dans une dynamique interrégionale les actions des producteurs qui, en marais, développent des produits et des prestations de qualité en y associant le caractère identitaire des zones humides. L'expression « véritable chantier » a été employée pour traduire l'ampleur de la tâche engagée ; celle de construire une image fédératrice des marais de la façade Manche Atlantique, une image empreinte d'authenticité, et dégagant l'ambition collective de ces acteurs de faire valoir des produits de qualité.

Le premier séminaire a permis de rendre compte de la multiplicité des initiatives en marais, de faire se rencontrer les producteurs et ainsi, pour certains, de sortir de leur isolement.

Pour cette deuxième rencontre, nous nous proposons de développer deux idées majeures :

- Les marais et prés salés sont souvent considérés comme support de la différenciation du produit et les acteurs cherchent à valoriser ces spécificités.

Mais, sont-elles objectives ? Comment les faire valoir utilement dans le produit vendu ?

Comment transcrire concrètement la richesse des marais dans les cahiers des charges ?

Quels sont les outils, démarches permettant d'identifier la typicité, la spécificité, le lien intime d'un produit à son terroir ?

- Les Signes Officiels d'Identification de la Qualité et de l'Origine répondent à la demande du consommateur en matière de traçabilité des produits alimentaires, en leur garantissant l'origine et la qualité, mais aussi à la reconnaissance qualitative du territoire. L'attribution de ces signes relève de démarche volontaire de producteurs et d'entreprises qui prennent l'engagement de respecter un cahier des charges contraignant homologué par l'Etat.

Est-ce que les producteurs en marais peuvent s'en saisir avec bénéfice ?

Ces démarches ne doivent-elles pas aussi être appuyées par les collectivités locales et territoriales, par les élus, car n'est ce pas l'ensemble du territoire qui en tire avantage ? Comment mettre en œuvre des stratégies de communication efficaces jusqu'aux consommateurs ?

Pour apporter des éléments de réponse, nous proposons cette année, de partager l'expérience des producteurs mais aussi des artisans et celles des structures qui les accompagnent. Nous ouvrirons le débat autour de projets partagés et construits à plusieurs, dans un enjeu plus large d'excellence des territoires de marais.

6. Projet INTERREG III : « le SIG comme outil stratégique de gestion durable des marais européens »

6.1 Rappel des objectifs du projet

Les **zones côtières atlantiques, et en particulier les zones humides**, sont confrontées aux questions du développement d'activités économiques compatibles avec leurs qualités environnementales, aux problèmes de leur entretien et de leur gestion quotidienne. De nombreux travaux sur les qualités biologiques des zones humides ont été réalisés mais ils ont été peu présentés, expliqués et reliés aux enjeux, d'une part liés à l'eau et au réseau hydraulique et d'autres part aux enjeux sociaux et économiques. De plus la transcription en terme **d'enjeu spatial pour les gestionnaires de territoires** est le plus souvent inexistante ou non partagée entre les structures (administration, collectivités, professionnels, propriétaires) et fragmentée entre diverses procédures (urbanisme, agriculture, environnement,...). Or la qualité globale des zones humides comprend des composantes multiples qu'il importe d'explicitier.

Devant la complexité des marais littoraux, il nous paraît aujourd'hui urgent que les acteurs construisent ensemble une vision qualitative retranscrite au sein d'une représentation spatiale fine de leur espace. La construction sous SIG du réseau hydraulique et du parcellaire fonctionnel à l'échelle du 1/5000 nous paraît être un préalable pragmatique pour expliquer les différents actes de gestion. En effet, d'une part les aides européennes sont mises en œuvre à la parcelle et d'autre part il importe de pouvoir rendre compte de la finesse des interventions des multiples acteurs au travers d'un outil cartographique souple et dynamique.

Le projet cherche donc à mobiliser plusieurs collectivités locales de la façade atlantique européenne qui sont confrontées à la prise en charge effective de la qualité des zones humides et doivent organiser la meilleure mobilisation des très nombreux acteurs privés et publics qui interagissent.

Nous proposons de favoriser l'utilisation du SIG, comme outil stratégique permettant aux acteurs des territoires de se rencontrer et préciser leurs objectifs de manière spatiale à une échelle qui soit pertinente pour leur gestion quotidienne (soit dans les territoires de zones humides, le 1/5000). Les couches d'information construites, cohérentes à l'échelle de ces territoires européens, expliqueront les orientations souhaitées pour rendre effective une gestion intégrée de ces espaces à haute valeur environnementale.

En résumé, les objectifs de ce projet sont :

- De permettre aux collectivités européennes de rendre compte de la gestion effective des zones humides littorales en construisant la mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés et en

- insistant sur les conséquences spatiales des différentes politiques européennes (politique agri-environnementale, politique de la nature, politique de l'eau) ;
- De construire les périmètres d'action efficaces en fonction des champs de responsabilité des collectivités (aménagement de l'espace rural et urbain, programmation, entretien, soutien aux activités économiques) et des interrelations hydro-écologiques entre zones humides, coteaux et rivières ;
 - De disposer d'outils modernes tel le SIG, pour fédérer les différents acteurs et rendre plus explicite la prise en charge des qualités des territoires ;
 - De proposer à l'union européenne, des procédures permettant une meilleure lisibilité de la prise en charge effective des qualités environnementales, économiques et sociales par les différents acteurs en fonction de leur champ de responsabilités.

6.2 Etapes de préparation en 2002 et partenariats

Pour avancer dans la définition du projet, le Forum des Marais Atlantiques a effectué différentes démarches au cours de l'année 2002 :

- Février : envoi aux partenaires potentiels d'une première description fine du projet et présentation d'un premier calcul de coût ;
- 25-26 mars : organisation d'un séminaire de travail au Forum des Marais Atlantiques avec les partenaires contactés ; Ce séminaire a donné lieu à un compte rendu transmis aux partenaires
- 24 avril à la mairie de Beauvoir sur Mer : présentation aux élus du marais Breton et aux chargés de mission du projet
- 21 juin : participation de Jean-Claude Beaulieu, président du Forum et Conseiller Régional de Poitou-Charentes et de Laure Callens à l'Assemblée Générale de la Commission Arc Atlantique à Bordeaux
- 24 juin : participation à la bourse de projet Interreg IIIB à Poitiers
- 7 août : journée de travail à Lifton, DEVON avec Westcountry Rivers Trust : souhait commun de poursuivre le partenariat
- 28 août : discussion avec Jean-René LUCAS de l'AC3A pour envisager les passerelles entre nos projets.
- 6 septembre : journée de travail dans les marais de Cadix avec la Région Andalouse et la Parc Naturel de la Baie de Cadix.
- 26 novembre : rencontre avec les collectivités partenaires à la Région Pays de la Loire en présence du correspondant national.

En France, le projet a donc été présenté (du nord au sud) au PNR du Cotentin et du Bessin, au PNR Brière, au marais Breton (Syndicat mixte écologique, Union des Marais, Association Baie de Bourgneuf), au marais d'Olonne, au Marais Poitevin (Parc interrégional), au Pays Rochefortais (marais de Rochefort et de Brouage), au marais de l'estuaire de la Gironde (Communauté de communes de Saint Ciers, Syndicat mixte de l'Estuaire) et plus récemment au marais de l'île de Ré (Communauté de communes de l'île de Ré par le maire des Portes en Ré). A l'heure actuelle, les partenaires qui ont manifesté de l'intérêt pour ce projet sont :

- Le marais Breton (plutôt par l'association baie de Bourgneuf et le syndicat mixte écologique) ;
- Le marais d'Olonne par le Président du syndicat mixte du canton des Olonnes ;
- Les marais de l'île de Ré à la Communauté de communes ;
- Les marais Rochefortais par l'intermédiaire du Pays ;
- Les marais de l'estuaire de la Gironde par la Communauté de Communes de Saint Ciers sur Gironde ;
- Le syndicat mixte de l'Erdre navigable.

En Angleterre, le projet a été présenté à la Région des Somerset, qui est déjà engagée sur un projet Interreg III B Mer du Nord ; à la Région du South Gloucestershire qui souhaite partir sur un projet plus global de gestion de l'estuaire ; à l'association « **Westcountry rivers trust** » située

dans le Devon. Cette association souhaite être partenaire du projet autour de la gestion de la **rivière Tamar et de ses zones humides associées** qui se jette en baie de Plymouth. Une première réunion de travail a eu lieu en août 2002.

En Espagne, la Région andalouse souhaite être partenaire dans le cadre de son action au sein des **marais de la baie de Cadix**. Une première rencontre a eu lieu début septembre 2002. Ces marais sont très peu accessibles car privés et par endroit très peu entretenus. Les relations avec les quatre villes sont délicates car elles se sentent à l'étroit car cernées par ces espaces interdits. Une re-mobilisation des acteurs privés et publics s'avère souhaitable.

Depuis, deux autres structures nous ont contactés :

- Une association de communes d'Espagne (HUELVA) et du Portugal (ALGAVRE) dénommée ANAS
- Une agence de développement de Cantabrie (marais de Victoria).

6.3 Finalisation du projet

Les dossiers de candidature à Interreg IIIB Arc Atlantique pourront être déposés soit pour le 15 janvier ; soit pour le 7 mars ; **l'objectif pour nous est d'être prêt pour le 7 mars.**

Chaque partenaire est en train d'élaborer son budget en fonction des orientations globales du projet. Une synthèse en sera faite avant Noël.

D'ici là, le Forum des Marais va prendre rendez vous avec les différentes collectivités susceptibles d'être sollicitées financièrement et les différentes administrations (DDAF et DIREN) qui seront mobilisées pour analyser le dossier. Par ailleurs, le Forum relance les partenaires techniques qui n'ont pas été sollicités depuis la réunion de mars 2002.

Nous restons attentifs également à maintenir les collaborations avec d'autres projets Interreg IIIB en lien avec les marais littoraux :

- celui sur les marais salants et la qualité du produit « sel » porté par l'AC3A ;
- celui sur le réseau technique des zones humides protégées du littoral atlantique porté par le parc naturel de la Ria Formosa ;
- celui sur la gestion intégrée des zones côtières : une vision atlantique, coordonnée par la Région des Asturies ;
- celui sur le suivi de l'anguille au sein des bassins versants atlantiques (INDICANG) porté par le Conseil Général de la Gironde et animé par IFREMER.

Dernière minute (cf compte rendu du Comité » syndical du 20 février 2003) :

« Le formulaire de candidature est maintenant formalisé. Cependant certains territoires partenaires ne sont pas tout à fait prêts, notamment en Poitou-Charentes et en Aquitaine. Les cofinancements des Régions et des Départements ne sont pas encore complètement fixés. Le dépôt en mars paraît prématuré : il est reporté en septembre. »

ANNEXES

Annexe 2 : Programme du Conseil des Marais du 25 novembre 2002

10h : Ouverture par Alain DE LA GARANDERIE, Maire de Machecoul
Bilan des activités du Forum par Jean-Claude BEAULIEU

10h30 : **Tables rondes autour de trois problèmes rencontrés dans les marais de la façade atlantique** (40 minutes par table ronde avec trois témoignages puis échanges avec les participants).

Présidence : Jean-Claude BEAULIEU, président du Forum
 Co-présidence : M. le Préfet représenté par Marie-Christine BRUN, Diren Pays de la Loire

- **Engager Natura 2000 en marais**

Introduction par Laure CALLENS ; présidée par François LERAT

- Nouvelles modalités contractuelles pour Natura 2000 ; importance pour les marais littoraux - François LERAT, Directeur de la DIREN de Haute Normandie
- Mise en œuvre du Docob au sein du marais Vernier : trois ans de contractualisation - Thierry LECOMTE, Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine et Christian PELFRENE, ancien maire, président de l'association de défense de Natura 2000
- Coordination nécessaire entre les différentes procédures dans lesquelles sont les marais littoraux ; le cas du marais breton – Alain DE LA GARANDERIE, maire de Machecoul

- **Gérer la jussie en marais**

Introduction par Loïc ANRAS ; présidée par Michel LACOUTURE directeur de l'UNIMA

- Avancées techniques pour lutter contre ce fléau – Michel LACOUTURE
- Implication des territoires et lien avec les SAGE – Claude NAUD, président de la CLE du SAGE Grand Lieu, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Coordination régionale et outils communs – Roland MATRAT, DIREN Pays de la Loire

- **Valoriser l'agriculture de marais**

Introduction par Gilbert MIOSSEC, présidée par Jacques MAROTEIX, président de la Chambre d'agriculture de Charente Maritime

- Avancées des CTE dans les départements atlantiques – Thierry GROULT, DDAF de la Vendée
- L'élevage en marais entre production et préservation – Bernard MORILLEAU, secrétaire général de la Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique, président de E.D.Elevage

Partenariats avec d'autres marais européens dans le cadre d'INTERREG IIIB

- L'outil SIG comme outil stratégique pour gérer la qualité des marais ; projet porté par le Forum des marais atlantique
- Coopération autour de l'installation de paludiers ; projet porté par l'AC3A, présenté par François LECALLO, paludier, membre de la coopérative de sel de Guérande
- Coordination des suivi de l'anguille – projet INDICANG porté par IFREMER et le Conseil Général de la Gironde ; Aurore BAISEZ

Structuration stratégique du Conseil des Marais

Cadrage de la proposition – Henry OLLAGNON, professeur consultant « gestion du vivant et stratégies patrimoniales » - **Constitution en collèges et famille d'acteurs**

Echange (1h30) par groupe d'acteurs avec un animateur, un secrétaire et un rapporteur pour traduire au Conseil les propositions du groupe. Chaque groupe visera :

- à préciser les premiers éléments de dessein commun, les exigences en terme de qualité, les modes d'engagement, les critères d'évaluation de la réussite ;
- à envisager une présence pérenne au Conseil des Marais.

Mise en commun

Annexe 3 : Programme des séminaires

Annexe 3.1 Séminaire du 25 février 2002

Enjeux actuels de l'entretien quotidien des marais

Définition de la notion qualitative de l'entretien des milieux aquatiques en marais , (Loïc Anras, hydrobiologiste au Forum des Marais Atlantiques)

- La vision des gestionnaires locaux sur l'entretien qualitatif

Comment se traduit concrètement pour les gestionnaires la notion d'entretien qualitatif des milieux aquatiques en marais ?

(M. Hubert De Grandmaison, Président de l'Union des Marais Sud Loire ; M. Yves Priouzeau, Président de Association Syndicale de la Vallée du Lay ; M. Jean Guilloux, Président de l'Union des marais mouillés de la Venise Verte, accompagné de M. Vincent Dagbert (DDE) ; M. Michel Lacouture, Directeur de l'Union des marais du département de la Charente-Maritime) - 15 mn d'exposé par intervenant

- L'écologie appliquée dans le génie civil des opérations d'entretien

Le génie écologique lié à l'entretien des berges et aux lits des rivières ; action sur la qualité des milieux et espèces envahissantes (Gilles Chourré, IIBSN)

Exemples de "code de bonne conduite" en matière de curage des fossés et place de cette action d'entretien dans la gestion intégrée des milieux. (Alain Thomas, ADEV Sud Loire)

- Les aspects administratifs et réglementaires

Processus d'élaboration et de validation d'un cahier des charges et exemples (Xavier Baron, PIMP)

Evocation des procédures d'évaluation du degré de satisfaction d'objectif dans le domaine de l'entretien qualitatif (Samuel André, Agence de l'Eau Loire Bretagne)

Analyse commentée des processus (politiques contractuelles) qui ont initié l'entretien qualitatif des marais de Vendée (Thierry Groult et Sollen Hercent, DDAF Vendée)

- Les moyens d'évaluation de la qualité biologique des marais

Bilan des connaissances sur l'entretien des réseaux en marais et respect de leurs fonctions hydrobiologiques (Christian Rigaud, Cemagref Bordeaux)

Annexe 3.2 : Séminaire du 27 juin 2002

“Gestion raisonnée de la ressource piscicole en marais”

□ Introduction

Rappel de la diversité des contextes liée à la typologie des territoires (marais doux/salés, plans d'eau privés, fossés à poissons, réseaux ouverts de fossés, etc.) Évocation des différentes facettes de la valorisation du marais et de la nécessité de conjuguer exploitation et protection / gestion des espèces et de leurs habitats.

Loïc ANRAS, Gilbert MIOSSEC, Forum des Marais Atlantiques

□ Connaissances et Enjeux

Principales caractéristiques de l'ichtyofaune en marais. Principaux points à prendre en compte dans la réflexion sur leur gestion et leur exploitation.

Christian RIGAUD, CEMAGREF de Bordeaux

□ Diversité des situations : Protection / exploitation

Diversité des peuplements et leur exploitation halieutique de loisirs

Olivier ROBIN, Fédération de la Charente-Maritime pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

□ Les démarches de gestion de milieu

Michel BRAMARD, Conseil Supérieur de la Pêche, Délégation de Poitiers

- Prise en compte de la problématique anguille dans les plans de gestion - Les démarches de préservation, de gestion et d'exploitation engagées sur les différents territoires de marais de la façade atlantique

Maël HERVOUET, Stagiaire au Forum des Marais Atlantiques, DESS Espace rural et environnement.

□ Aspects réglementaires et statutaires

Rappel des grandes lignes de la réglementation en eau douce et identification des problèmes réglementaires rencontrés en marais doux au vu des textes actuels. Illustration de la diversité des situations (eaux domaniales adjudgées, réseaux privés, etc.)

Les réponses réglementaires aux aspects de gestion des habitats (aménagement des ouvrages, obligations d'entretien des réseaux hydrographiques, prise en compte de l'ichtyofaune, etc.) en marais doux et salés

Gilbert MIOSSEC, Forum des Marais Atlantiques

Exemples :

- Programme de prégrossissement de civelle dans le Médoc, sur le marais du Conseiller.
- Les fossés à poissons des marais de l'estuaire de la Seudre
- Usage d'étangs privés en marais d'Olonnes.

Annexe 3.3 Séminaire du 28 janvier 2003

“ Construire et promouvoir les produits marais ”

Utiliser la spécificité et la richesse des marais pour vendre ses produits

? Rappel des différents signes officiels de qualité et de leurs exigences : le terroir, le processus d'élaboration, la typicité, ...

(M. Charles PERRAUD, directeur SCA “Sel de Guérande”, vice-président du Comité IV, Comité dédié aux demandes d'Indication Géographique Protégée).

? Production d'agneau de Paulliac dans les marais des rives de l'estuaire de la Gironde (Thierry DELOTTIER, producteur en Petit marais de Blaye (33))

? Démarche qualité sur des filières nouvelles : La production de bovin de race Nantaise (M. Laurent CHALET, président de l'Association pour la Promotion de la Race Bovin Nantaise, Monsieur Jean-Claude JAGU, boucher commercialisant la Nantaise)

? L'artisanat et la démarche qualité
(Françoise BIRONNEAU, Maître fromager, « Les délices du marais »)

? Le rôle et les actions de l'Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire en Poitou-Charentes (M. Alain BARRAUD, directeur de l'IRQA)

Renforcer l'efficacité des démarches partagées

? L'éleveur, le bœuf et l'oiseau : la filière qualité de la viande bovine dans les Basses Vallées Angevines. (Eleveurs de l'Association des éleveurs des vallées angevines et Odile CHANCERELLE, Chambre d'Agriculture du Maine et Loire)

? Démarche AOC pour l'agneau de pré-salé de la baie du Mont Saint-Michel et de la baie de Somme (l'Association des producteurs d'agneau de pré salé de la baie du Mont Saint-Michel, M. Patrick CHAUVIERE et Mme Bérengère CHEVRANT-BRETON, Chambre d'agriculture de la Somme)

? Table ronde

Conditions et opportunités pour développer des démarches partagées au sein des territoires de marais ; implications conjointes des producteurs, des élus, des techniciens ...

Annexe 4 : Programme des formations

Annexe 4.1 « Gérer les habitats naturels » stage ATEN en collaboration avec l'IFREE

JOUR 1 :

- Accueil, Présentation du programme et des objectifs du stage
- Tour de table, attentes et présentation des stagiaires
- Les enjeux du territoire sur le littoral de Charente Maritime - *Nathalie MORVAN (DIREN)*
- Outil d'estimation des coûts de gestion des milieux naturels - *Sébastien COLAS (Espaces Naturels de France)*
- Présentation de l'outil de gestion d'échange d'expérience de gestion d'espaces naturels de l'ATEN

JOUR 2

- Dune grise et forêt de St Trojan, île d'Oléron - Site Natura 2000 - visite de terrain
Intervenants : Christine MICHENEAU, Claude DAUGE (ONF Poitou-Charentes)

- Estuaire de la Seudre - visite de terrain

Gestion environnementale et maintien des activités (l'ostréiculture, élevage, etc.)

Critères de choix et recherche de préconisations

Intervenants : Olivier ALLENOU (Conservatoire d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes), Jean-Jacques BLANCHON (Ligue de Protection des Oiseaux)

JOUR 3

- Rédaction de fiche sur la gestion d'un habitat ou d'une espèce sur les sites des stagiaires
- Nouvelle Circulaire Natura 2000 - vers un manuel de procédure pour la gestion contractuelle des sites - *Philippe BRICAULT (DIREN)*
- Marais Poitevin - visite d'une exploitation (polyculture élevage) du Marais Poitevin de la Charente Maritime - Problématique présentée : Construction et mise en œuvre du CTE - Natura 2000 sur le Marais Poitevin de la profession agricole

Intervenants : Jacques GRIMAUD, Didier NAUDON (Parc Interrégional du Marais Poitevin); un agriculteur, membre élu de la chambre d'Agriculture

JOUR 4 :

Mise en œuvre des contrats agri-environnementaux dans les sites Natura 2000.

L'exemple du Marais Poitevin (Intervenant Jacques GRIMAUD et Didier NAUDON) et du Marais de Rochefort (Intervenant : Sébastien MERIAU : Chambre d' Agriculture de la Charente Maritime et coordonnateur du dispositif CTE en 17 et chargé de mission du site Natura 2000 de Rochefort Nord)

Quelle efficacité ? Quels résultats attendus ? Comment améliorer le dispositif ? Quelle part d'initiative pour le gestionnaire ?

Echanges sur la mise en réseau - quels besoins pour le faire vivre ?

Annexe 4.2 : Programme de la formation pour le CNFPT : Implications des collectivités locales dans l'aménagement des zones humides

jour 1 : présentation des stagiaires - collectivités et entretien du réseau hydraulique

- **modalités d'implication des collectivités en marais**

Objectif : à partir de l'expérience des stagiaires, préciser les multiples implications des différentes collectivités dans les questions concernant l'entretien et l'aménagement des marais

Il est proposé à chacun des stagiaires de se présenter et d'expliquer aux autres à quel niveau son service (ou sa collectivité) est impliqué dans l'entretien et l'aménagement des marais, pour quelles procédures et à quel moment. Un questionnaire joint au programme permet de préparer ces éléments. Production d'un tableau qui permet de préciser les domaines d'intervention des collectivités et leurs différents partenaires.

Identification d'un certain nombre de questions rencontrées par les stagiaires qui pourront être soumises aux différents intervenants durant le stage

- **Collectivités locales et entretien du réseau hydraulique**

Exposé général des situations rencontrées en marais atlantiques - Laure Callens

Enjeux de l'entretien et de la gestion du réseau hydraulique :

- Michel Lacouture, directeur de l'UNIMA (Union des Marais de Charente Maritime) ; les contrats d'entretien des fossés ; l'accompagnement des collectivités locales ; le coût des gros ouvrages hydrauliques.
- Les métiers d'« agents de marais » - exemple d'Aligatore, association d'entretien des marais en Vendée (lutte contre les ragondins) par Régis Pasquier responsable de cette structure ;

Jour 2 : projets touristiques des collectivités en marais (visites de terrain)

- création d'un cheminement au Marais du Roy à Breuil Magné avec Monsieur MIGAUD, maire de Breuil Magné et un exploitant du marais ;
- les cheminement vélo du Pays Rochefortais à travers le marais avec Eric CIROU, Chambre d'agriculture ;
- les marais périurbains et cheminements le long de la Charente sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Rochefort avec Christophe BOUCHER, LPO, partenaire de cette action.

Fin d'après midi au Forum des Marais Atlantiques :

- Debriefing des visites terrain ;
- Présentation du Forum, de ses actions et du centre de ressources documentaires.

Jour 3 : Quels cadres réglementaires pour les projets d'aménagement en marais ?

- La création de projets en marais et les zonages réglementaires ;
- Quels aménagements sont possibles, avec quelles précautions ?

Présentations de cas particuliers (45 minutes chacun) – puis débat

- La création d'un Pôle Nature en marais de l'estuaire de la Gironde (Vitrezay) avec le Conseil Général de la Charente-Maritime (Michelle Jaehrling) ;
- La création d'un plan d'eau en marais pour l'eau potable, Syndicat des Eaux des Charente Maritime (M.Philippe Delacroix) ;
- L'implication des collectivités de l'île de Ré dans les marais dans un contexte de création du document d'objectif Natura 2000 – compatibilité avec d'autres projets : curage du Fiers d'Ars, installation des cabanes salicoles, pistes vélos,...(témoignage de M. Labonde, maire des Portes en Ré et Jean-Jacques Blanchon, LPO) ;
 - Quels aménagements dans les marais identifiés en « site classé », « site inscrit » ou « Grand site » ? par Sylvain PROVOST, inspecteur des sites à la DIREN Poitou-Charentes.

Annexe 4.3 :**Programme de la Rencontre Agents de Marais »
30 et 31 octobre 2002****MERCREDI 30 OCTOBRE : Les espèces exotiques envahissantes**

Matinée :

- ❑ Le cas de la jussie : degré d'envahissement, stratégies et moyens de lutte (J.P Damien)
- ❑ Le cas de l'écrevisse de Louisiane (X.moyen) degré d'envahissement et lutte.

Après-midi :

- ❑ Découverte de la Grande Brière
- ❑ Visite des sites colonisés par des espèces invasives et observation des effets induits.

JEUDI 31 OCTOBRE Le Roseau : une espèce indigène proliférante.

Matinée :

- ❑ Le roseau biologie et écologie de l'espèce (C.Berthelot)
- ❑ Le cas Briéron : évolution de la roselière (C.Berthelot)
- ❑ Gestion raisonnée de la roselière en faveur de l'avifaune (J.Hedin)
- ❑ La filière roseau : organisation de son exploitation
- ❑ Capacité dépuratrice du roseau (L.Anras)

Après-midi :

- ❑ Visite commentée d'une roselière exploitée
- ❑ Visite de la réserve P.Constant : gestion de milieu et avifaune (J.Hedin et JP.Damien)

Annexe 5 :

Editions du Forum

1. Acteurs et actions en marais Atlantiques

- Bilan d'activité 2001
- Programmation 2002
- La Lettre du Forum :
 - 3 numéros : Mai 2002, Octobre 2002, Jan 2003
- Affiches séminaires
- **Annuaire des gestionnaires de l'eau :**
 - Marais de l'estuaire de la Gironde
 - Marais et estuaire de la Seudre
 - Marais breton
 - Ile de Ré
 - Ile d'Oléron

2. Conseil des Marais

- **Synthèses** des tables rondes du premier Conseil des Marais (2001)
- **Rapport d'assistance** de Henry Ollagnon pour le Conseil des marais 2002.

3. Travaux nationaux et locaux

- **Article :** Regard sur certains enjeux actuels des marais de la façade atlantique. Laure CALLENS (in Aux Rives de l'Incertain édité chez SOMOGY)

4. Projet européen

- **INTERREG IIIB :**

Projet et dossier de candidature : Le SIG comme outil stratégique de la gestion durable des marais européen.

5. Eau et qualités des milieux aquatiques

- Qualités biologiques des milieux aquatiques :
 - **Actes de Séminaire** : Entretien qualitatif des milieux aquatiques en marais (25 février 2002) – *rédigé non reproduit ; non diffusé*
 - **Cahier Technique** : Exemples de gestion raisonnée de l'eau de surface en marais littoraux. Rencontre 2001 des agents de marais ». *rédigé non reproduit ; non diffusé*
 - **Guide Méthodologique** : Outils de suivis d'actions d'entretien des milieux aquatiques en marais doux.
 - **Rapport d'audit** : Etude sur les outils de suivi et d'évaluation de la gestion de zones humides – Bassin Adour-Garonne - 2002
- Plantes aquatiques envahissantes :
 - **Rapport** : Suivi des espèces végétales aquatiques envahissantes sur les marais littoraux atlantiques en vue d'une intégration au cahier technique co-rédigé DIREN – Agence de l'Eau Loire Bretagne – Forum des Marais Atlantiques.
- Anguille et marais littoraux
 - **Actes de Séminaire** :
 - Anguille et marais littoraux (27 juin 2001)
 - Gestion raisonnée de la ressource piscicole en marais (27 juin 2002) - *rédigé non reproduit ; non diffusé*
 - **Rapport d'audit** : Prise en compte de la problématique « anguille en marais : vision des différents niveaux d'acteurs – diversité des situations.

6. Activités économiques en marais

- Construire et promouvoir les produits marais :
 - **Catalogue des produits et des producteurs** : des marais, des produits, une identité ?
 - **Rapport** : Les signes officiels de qualité
- Elevage en marais :
 - **Synthèses** : Tableau des opérations agri-environnementales dans les marais atlantiques (de 1991 à 2000)
 - **Déclaration en faveur de l'élevage**

7. SIG et outils de gestion spatialisés

- Outils cartographiques :
 - **Cahier Technique**: Densification du référentiel «BD Carthage, application sur les marais littoraux Manche Atlantique »